



# Le Souret

Bulletin Municipal N°25  
Janvier 2023

## LE MOT DU MAIRE

### Ainsi, va le monde ...

Les années se suivent et se ressemblent. L'inaction climatique ne semble pas affoler les décideurs de ce monde. De sommets de la Terre en COP les bonnes intentions semblent de mise, mais les faits traduisent une toute autre réalité. « Notre planète brûle et nous regardons ailleurs » disait un ancien président, en 2002.

Vingt ans après, notre terre a réellement brûlé. Les Landes de Gascogne se sont embrasées comme jamais depuis plus de 70 ans mettant à mal une riche biodiversité et un système économique de production sans doute à repenser. Près de 30 000 ha détruits en Gironde et dans les Landes, 62 000 ha en France contre une moyenne de 8 500 ha les autres années, nous avons vécu un été de feu et de cendres auquel se sont ajoutées des températures caniculaires jamais enregistrées à ce jour. L'exceptionnel risque de devenir la norme. Notre lande à laquelle nous sommes viscéralement attachés est menacée, notre devenir est en suspens et la dernière COP 27 a accouché d'une souris. Quel avenir allons-nous léguer à nos enfants ?

Climat, guerre, crise économique, inflation, énergie, Covid, canicule... banalisent notre quotidien laissant planer au-dessus de nos têtes une menace et une charge mentale importante et, pourtant les entreprises du CAC 40 n'ont jamais fait autant de bénéfices... Ainsi, va le monde.

Notre territoire rural, comme bien d'autres, souffre de cette situation anxieuse. Si notre commune reçoit de plein fouet les effets néfastes de la crise, les élus s'efforcent d'en atténuer les conséquences pour les concitoyens. Une fois de plus le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale sur les diverses taxes ; le soutien aux

associations, vecteur du dynamisme local, reste fort ; partout nous nous employons à réduire les coûts de fonctionnement, à rendre plus vertueux nos modes de chauffage, d'isolation, de consommation... Cela ne se voit presque pas, mais la maîtrise des coûts est bien réelle partout où c'est possible, et il reste encore beaucoup à faire dans les années à venir.

S'il est parfois difficile d'être optimiste dans les circonstances actuelles, il faut cependant continuer d'agir, d'accompagner la transition écologique, de penser le village de Sore de demain. Le plan de référence arrive dans sa phase terminale. Il va proposer aux élus des orientations permettant de réaliser des projets structurants, des aménagements des espaces publics, des équipements afin de rendre notre commune plus attrayante, plus dynamique. La salle des fêtes est terminée et va pouvoir accueillir à nouveau du public, contribuer à faire vivre les activités associatives, recréer du lien, du vivre ensemble. De nouvelles entreprises s'installent sur la zone industrielle, preuve que nous bénéficions d'une certaine attractivité, un nouveau dentiste a intégré la maison de santé, une nouvelle ostéopathe a ouvert son cabinet et une psychologue y tient ses permanences venant ainsi abonder l'offre en matière de santé. De nouveaux projets sont en cours ou vont l'être très prochainement comme la mise en place d'un parcours santé et de street workout sur le site de la piscine. L'extension de la gendarmerie pour garantir un service de sécurité de qualité sur le territoire est à l'étude, le projet de création de logements locatifs au-dessus du cercle et en mitoyenneté prend forme... Tous ces éléments nous incitent à croire que notre commune peut continuer d'être un pôle structurant pour ce coin de Haute Lande et jouer son rôle essentiel de centralité.

**En cette période de vœux le conseil municipal et moi-même formulons pour chacun d'entre vous ce qu'il y a de meilleur pour l'année qui s'annonce et vous assurons de toute notre motivation à faire réussir notre village.**

Le Maire  
Vincent Gelly

## UN ÉTÉ DE FEU ET DE CENDRES

L'été 2022 laissera à jamais un goût amer dans la mémoire collective de la Haute Lande. Les climatologues les plus avertis nous mettaient en garde depuis de nombreuses années et aujourd'hui nous y sommes réellement. 2022 a été l'année la plus chaude que notre pays ait pu connaître depuis les relevés météorologiques et les bouleversements annoncés font jour, laissant présager le déclin inéluctable de notre planète. Il est fort à parier que nous ayons vécu cette année, l'été le plus frais des prochaines décennies, ce n'est pas encourageant.

Notre région a été particulièrement impactée par le changement climatique et la situation en début d'été était préoccupante. Une forte sécheresse due à un manque de pluie depuis de nombreux mois, des températures caniculaires, un vent fort, un taux d'hygrométrie anormalement bas ont favorisé, hélas, les conditions de départ de feux qu'ils soient malveillants ou accidentels.

La forêt des Landes de Gascogne, principalement sur le secteur girondin a payé un lourd tribut suite aux deux "méga" incendies de La Teste et de Landiras par les terribles conséquences que l'on connaît tous plus de 30 000 ha de forêt brûlée, des maisons et des installations détruites, un écosystème fragilisé.

Dès la première semaine les communes landaises limitrophes de la Gironde ont été impactées par les fumées, et le feu se rapprochant des Landes, les autorités compétentes ont mis en place une cellule de crise avec un commandement opérationnel placé sous l'autorité de la préfecture.



Dès le 16 juillet, Mme la Préfète des Landes réunissait à Sore une réunion de crise en présence de la ministre déléguée aux personnes handicapées, du Président du Conseil Départemental, du député Boris Vallaud, du colonel des pompiers des Landes et son homologue de Gironde, du colonel de gendarmerie, du président de la CCCHL et des maires de la Haute Lande afin d'apprécier au mieux la situation et de préparer d'éventuelles évacuations, si cela le nécessitait.

Les communes de Sore, Sabres et Labouheyre étaient désignées centres d'hébergements d'urgence pour accueillir les personnes évacuées. Le dojo et la salle de danse (climatisée) étaient réquisitionnés. L'armée a fourni 120 lits de camp et la mairie devait se tenir prête pour que ces lieux deviennent opérationnels immédiatement. Un appel au bénévolat était lancé auprès de la population afin d'offrir, à ceux qui le désiraient, un hébergement chez l'habitant. Près d'une vingtaine de personnes ont manifesté leur solidarité.

Lors des évacuations de Mano et Moustey les centres de Sabres et Labouheyre ont été activés en priorité, celui de Sore a reçu une famille.

La commune de Sore s'est mobilisée pour accueillir des habitants de Gironde évacués en raison des fumées ou de la menace des flammes. La mairie a mis à disposition gracieusement 3 gîtes communaux et son aire de camping pour accueillir des personnes d'Hostens, Louchats, Le Tuzan. Un particulier a prêté une maison pour accueillir 3 auteurs en résidence au chalet Mauriac de Saint-Symphorien.

Le 12 août, au plus fort de la reprise du feu de Landiras, un automobiliste, vers 18 heures perdait le contrôle de son véhicule, route de Trensacq, à deux kilomètres de Sore et effectuait plusieurs tonneaux sur le bas-côté déclenchant un départ de feu important.

Les secours, rapidement sur les lieux, ont évalué un important incendie et le SDIS décidait de dérouter un avion Dash sur site. Dès sa première rotation, le pilote identifiait l'ampleur de l'incendie qu'il qualifiait de similaire au départ du feu de Landiras avec une emprise étroite qui avançait à vive allure vers des quartiers habités. Le commandement opérationnel décidait en prévention, l'évacuation de six quartiers qui s'est déroulée sous l'autorité conjointe de la gendarmerie et de la mairie. (Brayle, Machicq, la Sourdouille, Houaste/Meysouet, Cruque et le Thus) soit une soixantaine de personnes.

Un poste de commandement avancé du SDIS était installé route de Trensacq, près de 200 pompiers étaient mobilisés, la plupart venant du secteur d'Hostens ou des Landes, appuyés par deux avions Dash et un hélicoptère largueur d'eau. Vers 23 heures, un convoi d'agriculteurs avec d'énormes cuves à lisier remplies d'eau est arrivé sur site pour arroser le pourtour de l'incendie.

Pendant ce temps, les élus ont mis en place un accueil d'urgence au dojo et à la salle de danse ainsi qu'une cellule téléphonique de veille. Il était 21 heures. Il fallait identifier les personnes évacuées, trouver les solutions de relogement pour certaines, installer les lits de camp à la salle de danse, ravitailler les pompiers en eau et en barres de céréales, faire dîner les personnes évacuées et surtout préparer à manger pour 200 pompiers, car la nuit s'annonçait longue. Vers 23 heures, la préfecture envoyait deux équipes de la Protection Civile pour prendre en charge psychologiquement les personnes impactées par les événements.

De nombreux bénévoles ont spontanément proposé leur aide pour héberger ou faire les repas et la solidarité a joué à plein.

Tard dans la nuit, le feu était contenu et le danger était levé, les personnes évacuées pouvaient regagner dès le lendemain matin leur domicile. Le samedi matin, le feu était déclaré fixé, mais restait sous surveillance. Près de 18 ha de pins ont brûlé, un bilan peu élevé dû à la forte mobilisation des moyens de lutte mis en œuvre.

La mairie de Sore remercie chaleureusement les services de secours du SDIS et plus particulièrement les pompiers volontaires du centre de secours de Sore, la gendarmerie et tous les bénévoles qui ont œuvré durant cet événement.

Au fur et à mesure de l'évolution de la situation et en fonction des informations officielles en notre possession, la mairie a essayé, à travers l'application Intramuros et le site de la commune de vous tenir informés (près d'une vingtaine de parutions). Un numéro de téléphone d'astreinte a été mis en place pour répondre au mieux à vos interrogations.

Tout au long de l'été, la mairie, à la demande de la préfecture a activé le plan de sauvegarde communal pour le risque canicule. Les personnes âgées isolées ou les personnes nécessitant une attention particulière ont fait l'objet d'un suivi particulier de la part des élus. Elles ont été appelées ou visitées afin de vérifier leur bon état de santé et de rappeler les consignes à respecter par fortes chaleurs.

Ces scénarios que l'on pensait dignes de productions hollywoodiennes sont sans doute appelés à se répéter, soyons tous mobilisés afin d'en minimiser l'ampleur et les conséquences désastreuses pour l'humanité.



## L'ASA-DFCI DE SORE - ARGELOUSE

Pour le non-initié, l'Association Syndicale Autorisée de la Défense Contre les Incendies est en charge de l'aménagement du massif forestier dans son entité pour faciliter la lutte contre le feu. L'association, comme chaque année, a effectué des travaux afin de conforter les infrastructures déjà existantes. Les remplacements de passages busés détruits lors des inondations de 2020 ont été réalisés avec un redimensionnement plus important pour permettre un passage d'eau accru. Ils se situent sur la barade Vieille et sur la barade du Touhou traversant la route de Duron.

Deux ponts ont été refaits sur la barade du Touhou à proximité de la route de Trensacq, un autre sur la barade faisant la limite avec Pissos au lieu-dit Trounquet ; deux autres ont été modifiés sur la commune d'Argelouse.

Un nouveau chemin d'accès en grave a été réalisé en fin d'année sur la limite de Sore/Callen, sur une distance de deux kilomètres en direction de la route communale Sore / Bourideys. Il permettra de désenclaver cet îlot de forêt et de sécuriser l'accès au motocross ainsi que l'évacuation des grumes qui était problématique par un chemin très sableux.

## CASERNE DES POMPIERS

Inaugurée en septembre 2006, cela fera 17 ans en 2023 que la caserne actuelle est devenue opérationnelle. L'année suivante, nous avons été dotés d'un VSAV pour assurer le secours à personnes. En 2022 des travaux d'agrandissement extérieur ont été réalisés pour matérialiser un parking permettant une meilleure circulation des véhicules de secours.

L'arrivée de nouveaux pompiers va venir renforcer notre effectif : deux d'entre eux vont débiter leur formation en ce début d'année et un autre devrait nous rejoindre un peu plus tard. Le conseil municipal, dans une optique de toujours favoriser le secours à personnes, a, à l'unanimité accepté ce recrutement et de libérer deux employés communaux par convention avec le SDIS.

À ce sujet, si vous êtes disponible, si vous avez envie de nous rejoindre en devenant sapeur pompier volontaire, vous pouvez contacter le chef de centre au 06 72 09 38 63.

Ces dernières années resteront dans nos mémoires à cause des événements particuliers: les tempêtes, les inondations de 2020, le covid et surtout les incendies de 2022 conséquents à ces fortes chaleurs et au manque de pluie.

Nous voulons aujourd'hui remercier chaleureusement la municipalité et toutes les personnes qui se sont mobilisées pour nous aider dans ces circonstances particulières et difficiles. Cette mobilisation, cette entraide, cette générosité de TOUS, nous la retrouvons à chaque fois que notre village est frappé par des événements tragiques et en particulier cet été 2022. Donc un énorme merci à vous tous pour votre soutien ! Nous vous souhaitons une année 2023 plus clémente et sereine.

Les pompiers de Sore

## DE NOUVEAUX PRATICIENS DE SANTÉ

### Bienvenue à notre nouveau Chirurgien-dentiste



La commune de Sore, bien pourvue en services de santé grâce à la maison médicale implantée au centre bourg, manquait depuis quelque temps d'un chirurgien-dentiste. Cette lacune a été comblée récemment par l'installation du docteur Vincent Grosdidier, qui nous vient de l'île d'Oléron. Ses motivations : retrouver le calme et la tranquillité compromis par l'agitation touristique du bord de mer et bénéficier de l'ambiance paisible et conviviale de notre commune forestière. Il affirme aussi vouloir répondre aux incitations de l'État visant à favoriser la couverture médicale dans les zones rurales.

Le Docteur Grosdidier souligne l'implication de la mairie, et notamment celle des agents communaux, dans l'aménagement du local. Notons qu'il y a lui-même apporté sa participation.

Cet environnement matériel favorable, comme l'accueil positif de la communauté médicale, laissent bien augurer de l'intégration du Docteur Grosdidier au système de santé local que la commune et la communauté de communes tiennent à maintenir et à conforter, dans l'intérêt de tous les habitants de Sore et des environs. Vous pourrez prendre vos rendez-vous au numéro suivant : 06 40 58 60 18.

### Une nouvelle ostéopathe

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet Maëlle Tournier exerce en tant qu'ostéopathe à Sore. Elle succède à Guy Hanon qui a recentré son activité à Biscarrosse. Ce n'est pas un hasard si Maëlle Tournier a choisi Sore ; son compagnon est bien connu ici, il est président du Moto-cross de Sore et petit-fils de l'ancien maire. Elle possède un réseau de connaissances important sur la commune. Maëlle a terminé ses études en juin dernier, elle est diplômée d'ostéopathie après un cursus de cinq années d'études. Elle parle de son métier et de ses bienfaits avec passion. Elle aime à préciser que l'ostéopathie est une médecine non conventionnelle qui repose sur l'idée que des manipulations manuelles du système musculo-squelettique et des techniques de relâchement myofascial permettraient d'apporter un soulagement dans le domaine du trouble fonctionnel. Souvent quand les structures anatomiques ne fonctionnent pas ou peu, elles peuvent entraîner une perte de la physiologie et amener des douleurs.

Maëlle Tournier traite de nombreux symptômes comme les migraines, les troubles digestifs, le stress, les douleurs musculo-squelettiques...du nourrisson à l'entretien et la mobilité des personnes âgées. Elle souhaite développer son activité à domicile pour les personnes à mobilité réduite. Elle travaille en étroite collaboration avec les praticiens de la Maison de Santé Pluridisciplinaire et se montre ravie de l'accueil qu'elle a reçu auprès des patients.

Elle est présente à son cabinet le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 20 h.

Contact : 07 82 57 59 93 ou par doctolib



### Une psychologue

Depuis quelques mois, Justine Crapoulet exerce son métier de psychologue à Sore, dans le local qu'elle partage avec l'ostéopathe entre la Presse et la boulangerie. Après 5 années d'études, diplômée de la faculté de psychologie de Bordeaux, elle s'installe à Luxey et exerce sa profession au sein du CIAS de la communauté de communes Cœur Haute Lande et plus particulièrement auprès des pensionnaires des EHPAD de Sore et de Luxey ainsi qu'auprès des bénéficiaires du service d'aide à domicile (SAAD).

Consciente du manque cruel de praticiens dans le domaine de la psychologie sur notre territoire et du besoin réel existant, elle décide de s'installer en libérale à Sore, deux jours par semaine, tout en gardant son poste à 80 % auprès du CIAS.

Justine Crapoulet est spécialisée dans la thérapie EMDR (désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires) : une psychothérapie qui permet de résoudre les conséquences psychologiques, physiques, relationnelles, d'expériences de vie traumatisantes et perturbantes. Elle accueille tous les publics dans son cabinet, dans une ambiance zen et de mise en confiance.

Elle exerce tous les mercredis de 8 h à 20 h ainsi que le samedi selon les rendez-vous.

Contact : 06 79 18 18 01

### NOUVEAU

Un marchand de légumes vient sur la place le dimanche matin, il s'agit de Bio Sol Vivant de Callen.

Contact : 07 84 68 13 05

Livraison possible.

### LA MAIRIE RECRUTE

Secrétariat de mairie

CDD 20h hebdomadaire

Compétences requises : maîtrise informatique et rédactionnelle.

Notions de comptabilité.

Lettre et CV à déposer en mairie jusqu'à mi-février

## UNE BIEN TRISTE NOUVELLE...

À la veille d'imprimer ce bulletin municipal nous parvient une bien triste nouvelle. C'est avec une grande tristesse et une profonde émotion que nous apprenons ce dimanche 22 janvier, la disparition de Jean-Paul Bedin, élu municipal de 1995 à 2020 et adjoint au maire durant trois mandats.

C'est en effet, en 1995, que Jean-Paul Bedin a été élu, dans l'équipe de Max Roumégoux, maire de Sore. Il fut conseiller municipal de 1995 à 2001 puis adjoint de 2001 à 2020 et aussi conseiller communautaire durant deux mandats. C'est dans le domaine du social que Jean-Paul fit l'essentiel de sa carrière, à Bordeaux, jamais trop loin de ses Landes natales et de sa commune de cœur. Éducateur puis directeur de centre social, il dirigea pendant plusieurs décennies l'ensemble des centres sociaux de la ville de Bordeaux.

Durant ses mandats successifs, Jean-Paul mena à bout de nombreux projets municipaux. Élu au conseil d'administration de la maison de retraite Broustra, il fut le référent de la commune pour la construction de l'EHPAD « Les balcons de la Leyre » en partenariat avec la communauté de communes. Il milita avec force pour la confection des repas sur place, avec des cuisines adaptées. Lors de son dernier mandat, il co-accompagna le projet de construction de la microcrèche. Issu d'une vieille famille de Sore, il connaissait beaucoup de monde et sa parole était écoutée.

Passionné de chasse à la palombe et aux ortolans, amoureux de la forêt landaise, il aimait ce bien-vivre que lui procurait la lande. Il a publié en 1996, aux éditions Sud-Ouest, un ouvrage sur les chasses traditionnelles et leurs pratiques ancestrales. Fin gastronome il aimait la bonne chère et avait contribué à l'écriture d'un livre de recettes du Sud-Ouest.

Sore était son havre de paix, il aimait à recevoir sa famille l'été, sur son arial de Barthe qui devenait le lieu des retrouvailles. Il était fier de la réussite de ses trois enfants et accueillait la tribu, enfants et petits-enfants avec une pudique fierté.

Jean-Paul, c'était aussi le jardinage, la passion des variétés anciennes, l'esprit de partage avec les amis. C'était là, dans son jardin, qu'il expérimentait de nouveaux plants de tomates chinés à Landiras, dans une célèbre association. Là aussi qu'il se vidait la tête et occupait ses mains à l'envi pour le vrai, pour le bon.

Les élus qui l'ont côtoyé durant ces longues années saluent l'ami fidèle, l'homme engagé, au service de la commune et des administrés. Jean-Paul laisse un grand vide dans nos cœurs, dans nos âmes et c'est en pensant très fort à lui que nous publions ce bulletin.

À sa femme Christiane, à ses trois enfants, le conseil municipal présente ses plus sincères condoléances et les assure de toute leur sympathie.



## ACCUEIL DE PROXIMITÉ

### • À la mairie de Sore

#### Service des impôts

Pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches fiscales, la direction départementale des finances publiques des Landes organise un accueil le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie. Tél. : 05 58 07 60 06

#### Assistante Sociale

Une assistante sociale peut vous recevoir le mardi matin à la mairie.

Prise de rendez-vous au 05 58 04 53 08.

#### Mission Locale

Les Missions Locales existent depuis 1982. Aujourd'hui, il y en a 450 partout en France y compris dans les DOM et en Nouvelle-Calédonie.

Elles ont été créées pour permettre aux jeunes de 16 à 25 ans d'être écoutés par des professionnels qui les aident à trouver des solutions pour avancer, dans la vie professionnelle (emploi, formation) et/ou dans la vie quotidienne (logement, santé, volontariat, permis de conduire...).

Une permanence est assurée tous les mardis matin à la mairie de Sore.

Prise de rendez-vous au 05 58 78 45

### • À la Maison Des Services à Sabres

**Caisse d'allocations familiales** : un mercredi sur deux. Prise de rendez-vous sur le site [caf.fr](http://caf.fr)

**Caisse primaire d'assurance-maladie** : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois. Prise de rendez-vous sur le site [ameli.fr](http://ameli.fr)

**Pôle emploi** : 1<sup>er</sup> lundi du mois. Prise de rendez-vous sur le site [pole.emploi.fr](http://pole.emploi.fr)

# LA SALLE DES FÊTES

## Un long fleuve pas si tranquille que ça...



En 2018 la mairie de Sore déposait un dossier d'extension et de rénovation de la salle des fêtes avec la création de cuisines équipées. Le permis était attribué, les subventions de l'État acquises (40%), il ne restait plus qu'à commencer les travaux dès le mois de septembre.

Cependant, l'œil averti de notre employé communal, charpentier de profession, décelait dans l'été un affaissement de toiture sur la partie scène. Sans doute rien de grave, une panne à changer par le charpentier local, un renforcement de l'arase du toit par le maçon et le tour était joué.

C'était, hélas, sans compter sur le mauvais sort qui allait s'acharner tout au long du chantier. Dès le premier jour de son intervention, le charpentier arrivait en mairie avec une mauvaise nouvelle : l'ensemble de la toiture du bâtiment principal était en train de s'affaisser, les murs s'écartaient mettant en péril la structure. Le verdict était sans équivoque : il fallait fermer la salle au public et procéder en urgence à la sauvegarde du bâtiment. En cause, le poids de la toiture refaite en 2008, les plaques d'éverite avaient été remplacées par des tuiles d'où une surcharge de poids, le plafond de la salle était en briquettes pleines, le chauffage à gaz datant de 2008 et suspendu à la charpente était très lourd. Tout cela a favorisé un affaissement général de la toiture provoquant l'écartement des murs.

La mairie a donc dû renoncer au projet initial pour déposer en urgence auprès de la préfecture un dossier de subvention pour la sauvegarde du bâtiment, obtenir l'assurance que la subvention acquise pour l'extension serait bien renouvelée l'année d'après et repousser ainsi cet agrandissement. Nous avons eu la chance de tomber sur des services préfectoraux particulièrement compréhensifs qui ont validé une subvention pour la sauvegarde du bâtiment de 40 % et maintenu la subvention du projet d'extension de 40 % l'année suivante.

Fin 2019 les travaux de sauvegarde sont terminés, nous attaquons les travaux d'extension et de rénovation quand la crise du Covid frappe le monde. Les travaux sont arrêtés, le temps passe et en septembre 2020, au moment de reprendre les travaux on se rend compte que le permis initial, déposé pour deux ans arrive à échéance. Il faut donc refaire un nouveau permis de construire. Entre-temps certaines normes ont changé, notamment au niveau de l'isolation et du chauffage, d'autant plus que le système d'extraction d'air s'avérait trop faible au vu des nouvelles normes.

Nous représentons un projet global répondant aux normes thermiques de la RE 2020 avec un chauffage adapté par CTA (centrale thermique air), une isolation des murs permettant de prétendre aux crédits CEE (Crédits économie d'énergie). Le temps de refaire un nouveau permis, un nouveau dossier de subventions, de recevoir l'arrêté attributif, les appels d'offres sont lancés en juillet 2021 pour un début des travaux en décembre. Ce nouveau projet a reçu 35 % d'aide de la part de l'État auxquelles viennent s'ajouter des aides du Département (FEC) et CEE.

Début janvier 2022, les travaux battent leur plein quand survient la guerre en Ukraine et son lot de conséquences pour l'économie mondiale déjà mise à mal par la crise du Covid. Certains matériaux ou composants viennent à manquer comme le carrelage, l'aluminium, l'électronique... et retardent le chantier.

## Jusqu'au bout...

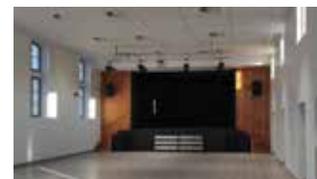
Dernier avatar en cours, l'alimentation électrique de la salle. L'équipement cuisine et scénique ainsi que le chauffage fonctionnent à l'électricité et nécessitent la mise en place d'un tarif jaune. Ce tarif a été demandé 6 mois auparavant auprès du SYDEC, interlocuteur départemental, qui cogère un groupement d'achat d'énergie pour les collectivités à l'échelle des 5 départements d'Aquitaine, permettant ainsi d'obtenir des prix intéressants. La salle était désormais terminée, mais nous ne pouvions pas bénéficier de la mise en place du tarif jaune, car la quantité d'énergie achetée auprès du fournisseur était atteinte depuis deux mois et nous devons attendre le prochain contrat démarrant en janvier 2023. De ce fait, nous ne pouvions pas procéder aux travaux de mise en route de la centrale de chauffage, car elle nécessite au démarrage une grande quantité de courant.

Nous avons essayé de souscrire auprès d'un autre fournisseur un contrat temporaire. Impossible ! Il fallait prendre un contrat à l'année (79 000 €) avec une clause qui stipulait que si l'on suspendait le contrat en cours, nous devons payer 7 200 € par mois de pénalités jusqu'à la fin du contrat. Les prix de l'énergie atteignent actuellement des sommets faramineux et nous ne pouvions pas, décevantement, engager la commune dans des contrats aussi onéreux.

La pose du tarif jaune a été effectuée début janvier, les essais de chauffage ont eu lieu dans les jours qui ont suivi. Nous sommes ravis de vous convier à l'inauguration et à la cérémonie des vœux, le samedi 28 janvier à partir de 17h.

## Un équipement au service de tous

La salle principale a été entièrement rénovée du sol au plafond avec une scène équipée d'un plateau technique comportant une boîte noire avec du son et de la lumière de grande qualité, un vidéo projecteur professionnel, un grand écran motorisé de 5 m sur 3 m. La salle donne accès à un bar et aux cuisines entièrement équipées ainsi qu'à l'espace toilettes et salle de rangement.



Les tables et les chaises sont neuves, la mairie a acheté aussi 24 grilles d'exposition afin de simplifier les problématiques d'accroche. Le projet avoisine les 670 000 € HT auxquels viennent s'ajouter les frais d'architecte, de bureau d'études, de l'APAVE...

Si l'on se réfère aux projets similaires effectués dans des communes voisines, nous sommes dans une bonne moyenne en ce qui concerne les coûts. La situation économique internationale n'a pas été sans conséquence et nous l'avons subie de plein fouet comme bien d'autres.

Nous avons là une belle réalisation ; nos aînés, en 1905, avaient construit une très belle salle, dans des conditions pas toujours simples pour l'époque, nous nous devons de continuer dans le même esprit. C'est un équipement indispensable pour faire vivre la vie associative, pour se retrouver à l'occasion de fêtes, de spectacles. C'est dorénavant un lieu idéal pour faire un repas de mariage, une réunion de famille... La mairie va enfin pouvoir bâtir une programmation culturelle de qualité et proposer des animations dans un équipement adapté qui manquait cruellement depuis trop longtemps.

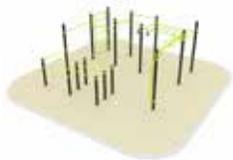
# CRÉATION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF

Dans la continuité des aménagements de la zone de loisirs à proximité de la piscine municipale, l'équipe municipale a souhaité enrichir cet espace avec de nouveaux équipements. Un dossier a été déposé en ce sens à l'Agence Nationale du Sport et à la CAF qui ont répondu favorablement en nous accordant des financements. Les travaux d'aménagement se feront au printemps. Ils comporteront :

## Un parcours santé

Ce parcours se situe sur la zone forestière attenante. D'une distance d'environ 1 km, il comportera 8 modules différents tels que sauts de haies, des soucoupes d'équilibre, des plots d'équilibre, un dôme d'escalade, un plateau oscillant... Ce parcours est destiné au tout public : enfants, adultes, famille, seniors. Il allie promenade et parcours sportif. Il pourra être utilisé par les clubs sportifs pour des activités renforcées selon les stations (foot, natation, sauvetage, gym) ou en échauffement. Utilisation libre ou encadrée.

## Un espace street workout



Cet espace correspond à une demande des jeunes très adeptes de ce genre de pratique. Le Street Workout est un mix entre de la gymnastique, des mouvements de Calisthenics (musculature utilisant principalement le poids du corps), voire même de Parkour (franchissements acrobatiques d'obstacles de rue). Ce loisir sportif a presque toujours existé, notamment dans les rues de villes où de nombreux jeunes

s'amusaient à faire des mouvements sportifs sur les bouches de métro, entre deux poteaux, bancs ou autres éléments urbains. Depuis la fin des années 2010, de nombreux parcs dans le monde se dotent de matériel s'inspirant de ces mobiliers urbains, mais spécialement conçus pour la pratique de ce sport.

Il constitue une pratique en phase avec les jeunes, y compris en milieu rural. Il se compose d'une station sur mesure avec triple dips, triple barre basse, espalier, barres fixes, pont de singe... Cet espace, en accès libre, pourra convenir à tous à titre individuel mais aussi aux clubs sportifs pour du renforcement musculaire par exemple.

## Une zone de fitness

Si le mot fitness peut laisser penser à des activités cardio-musculaires, cet espace comportera essentiellement une zone fitness avec des équipements comme un vélo elliptique, un pédalier senior, un rameur... permettant aux personnes de s'entretenir d'une manière douce. Cette zone sera bien évidemment accessible à tous mais vise un public plutôt senior. Elle sera complétée par un duo PMR accessible aux personnes à mobilité réduite.

Dans le mobilier sont prévues des poubelles spécifiques afin d'éviter que le site soit ponctué de déchets.

L'espace street workout et la zone fitness seront installés en prolongement du city park, face à la piscine municipale, au départ du parcours de santé.

Le site regroupera donc ces 3 activités sur un même lieu et constituera un atout supplémentaire en matière d'offre à vocation de loisirs et de sport.

## EN BREF

### Vidange groupée de fosses septiques et bacs à graisse sur notre commune

Depuis plusieurs années, l'entreprise Labat Assainissement organise une campagne pour les collectivités au profit des administrés qui le souhaitent. Pour bénéficier de tarifs groupés, vous pouvez vous inscrire en mairie. L'intervention est prévue la semaine du 11 au 14 avril 2023.

### Recensement militaire

Comme chaque année, les adolescents qui auront 16 ans, en 2023, doivent se faire recenser à la mairie le mois suivant leur date d'anniversaire, avec leur carte d'identité et leur livret de famille.

### Carte d'identité - Passeport

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) dans les Landes sont désormais traitées dans des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Depuis le 15 mars 2017, chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe laquelle des 2088 mairies françaises équipées d'un dispositif de recueil (DR) qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur.

La mairie de Sore n'est plus habilitée. Sur notre territoire vous pouvez réaliser vos démarches auprès de la mairie de Pissos ou de Saint-Vymphorien.

La pré demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<https://ants.gouv.fr/>), n'est pas obligatoire, mais elle facilite le traitement des demandes.

### Fin de la dotation des sacs-poubelles

Lors du dernier comité syndical, les élus représentant les deux communautés de communes adhérentes au Syndicat d'Élimination des Déchets de la Haute Lande ont adopté par vote, après discussion, la fin de la dotation en sacs poubelles des foyers du territoire du SEDHL et ce à compter de 2023.

En effet, le SEDHL était le dernier syndicat des déchets landais à mener cette opération, historiquement conçue pour harmoniser autrefois un geste citoyen de mettre ses déchets quotidiens en sacs, de qualité identique à tous et de les porter dans des bacs ordures ménagères en points d'apports volontaires.

Aujourd'hui, cette dotation représente un coût annuel relativement élevé pour le SEDHL, somme qui pourrait être dépensée de manière beaucoup plus efficiente, notamment compte tenu du contexte économique de hausse des produits pétroliers et de ses dérivés dont sont issus ces sacs.

Enfin, le SEDHL continue sa distribution gratuite de composteurs auprès de chaque foyer du territoire, par inscription au préalable à la mairie, action dont l'objectif est également de réduire la partie fermentescible de sa poubelle donc, le volume et le poids de cette dernière.

### Nouveaux horaires de la déchetterie 8h30 – 12h30 et 13h30 - 17 h tous les mercredis et samedis.

### Déclaration des armes de chasse

Les chasseurs doivent enregistrer leurs armes sur le nouveau système d'information sur les armes (SIA) du ministère de l'Intérieur, ouvert depuis le 8 février 2022. Ce système sera progressivement ouvert aux

autres catégories de détenteurs d'armes (tireurs de ball-trap, biathlètes, non licenciés, tireurs sportifs, collectionneurs) et remplacera les autres obligations de déclaration, avec l'objectif de simplifier la traçabilité des armes détenues en France.

Les détenteurs d'un permis de chasse qui possèdent des armes pour cette activité, ou qui envisagent d'en acheter, doivent ouvrir un compte personnel sur ce système, il leur attribuera un numéro SIA. <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/compte/creer/etape-1> Ceux qui avaient déjà enregistré leurs armes de chasse devaient les retrouver automatiquement sur le râtelier de ce compte. Ils disposeront de 6 mois pour enregistrer les armes qu'ils détiennent et qui ne seraient pas encore déclarées. Pour créer ce compte, ils devront télécharger :

- une copie de leur permis de chasser
- une copie de leur pièce d'identité
- un justificatif de domicile

Ce système remplace les anciennes obligations de déclarations, avec l'objectif de simplifier la traçabilité de toute arme fabriquée ou importée sur le territoire national, qui sera enregistrée dans le SIA et n'en sortira que lorsqu'elle quittera le territoire ou sera détruite.

La création d'un compte personnel avant le 1er juillet 2023 sera obligatoire pour conserver son droit à détenir ses armes au-delà de cette date.

Sont principalement concernées les armes de catégories B et C (pistolet, revolver, fusil, carabine...), les armes soumises à autorisation (catégorie B) ou à déclaration (catégorie C).

## PLAN DE RÉFÉRENCE

Le conseil municipal avait en 2021 voté la mise en œuvre d'un Plan de Référence porté par l'agence départementale des communes landaises (ADACL). Celui-ci permettra de projeter l'investissement de la commune sur les 10 ans à venir. Sa réalisation est indispensable aujourd'hui pour obtenir des subventions afin de réaliser les travaux qui auront été décidés.

Pour ce faire, un appel d'offres a été lancé auprès de différents bureaux d'études en charge de la réalisation du projet. La situation géographique de cette étude portait essentiellement sur la Place de la République, (église, dojo, maison médicale), le pâté de maisons situé entre la rue des Arènes, la rue de la Gare et la rue Gambetta, l'avenue Bernard Martin ainsi que la rue Broustra. Le lauréat a été le cabinet Métropolis qui s'est mis immédiatement au travail avec une phase d'analyse sur le terrain avec les différents collaborateurs sollicités pour ce type d'étude (architecte, urbaniste, paysagiste, programmiste...). Après différentes réunions de travail avec l'équipe municipale, le cabinet a élaboré un inventaire du potentiel communal tant en termes de bâtiments, que d'aménagements d'espaces publics. Celui-ci a été présenté en réunion publique début 2022.

À partir de là, le cabinet d'étude, en étroite collaboration avec l'équipe municipale, a déterminé différents axes permettant de développer à l'échelle d'une décennie aussi bien les services, le commerce, la culture que les aménagements paysagers. Différents projets ont été élaborés avec les partenaires associés (Département, Région, Préfecture, Chambre des Métiers, du Commerce, PNRLG, XL Habitat...) avec bien entendu un coût prévisionnel pour chaque fiche action. Un document de travail dûment complet a donc été rendu à l'équipe municipale et une réunion publique a été organisée le 15 décembre à la salle du conseil municipal. Plus de quatre-vingts personnes ont assisté à cette restitution, montrant l'intérêt de la population pour l'avenir de son village.

Il serait trop fastidieux de vous faire un condensé des différents projets prévus, nous vous invitons à consulter le document sur le site de la mairie. Il reste maintenant à l'équipe municipale de prioriser les actions en établissant un calendrier et de partir à la chasse aux subventions dès que le plan de référence aura été approuvé par les services de la Préfecture. Le réaménagement de l'avenue B. Martin avec la place de la Mairie semble un préambule nécessaire, afin, dans un second temps, de faire vivre l'espace allant du cercle à la maison dite « de Monette » en passant par les abords de la mairie, de la bibliothèque et des commerces. Plusieurs scénarios de destination des bâtiments se concrétisent avec la réalisation d'un restaurant au coin de la rue Broustra et de l'avenue Bernard Martin, la création d'une médiathèque en lieu et place de la maison blanche à côté de l'église, achetée récemment, ou encore l'aménagement de la place de la République, plus arboré, formant un havre de fraîcheur de plus en plus essentiel en ces temps de réchauffement climatique.

En matière d'aménagement, le temps de l'action est souvent long avant de finaliser un projet, c'est pourquoi, dès 2023, nous allons déposer les premières demandes de subventions afin de réaliser, au plus vite, certaines phases de travaux.



## RÉSEAU PLUVIAL

Après les intempéries qu'a connues la commune en mai 2020, la mairie continue ses efforts afin de renforcer son réseau de collecte et d'évacuation pluviale. Des travaux ont été effectués sur différents sites, plus particulièrement au quartier de Barthe avec la création d'un fossé à proximité des maisons ayant été inondées en 2020.

De plus, les quartiers intramuros du Douc, de la Courgeyre et de Matha, qui ont eu du mal à évacuer les eaux pluviales en 2020 en raison d'un réseau d'évacuation sous dimensionné ou de la départementale 651 empêchant l'écoulement des eaux vers l'exutoire principal qu'est la Petite Leyre, vont bénéficier d'un nouveau réseau hydraulique. Pour répondre à cette problématique, un fossé de ceinture partant du futur lotissement du Douc, passant par la Courgeyre et Matha va être réalisé afin de collecter les eaux pluviales et de les évacuer sans aucune contrainte foncière, facilitant son entretien pour une utilisation optimale.

Tout ceci ne se fait pas sans difficulté et prend du temps, nécessitant en amont des discussions avec les différents propriétaires, parfois non sans mal, complété par les démarches administratives ou notariales pour arriver à des accords de passage. Il est à noter qu'une série de réalisations ont également été effectuées par la DFCL de Sore, elles seront développées dans le paragraphe la concernant.

## VOIRIE

Concernant la voirie communale, 2021 a été une année importante au niveau coûts et travaux, l'équipe municipale a voulu continuer son effort pour entretenir les chemins secondaires gravés qui distribuent différents quartiers : Houaste, Poudio, Brassens, Picoy, Pichouret, Gadin, Michéou ainsi que la route de Bourideys menant au ball-trap international. C'est l'entreprise Espuny qui a remporté le marché. Elle a reprofilé les chemins à l'aide d'une niveleuse après en avoir arasé les accotements afin de permettre un meilleur écoulement des eaux. L'ensemble a été complété par un compactage au rouleau vibreur. Ces voies gravées se dégradent rapidement en fonction des sollicitations des différents véhicules, des intempéries et des activités humaines, il est donc primordial d'avoir un entretien régulier !

## L'ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU

La mairie continue l'enfouissement du réseau sur notre commune et vient de finaliser l'un des derniers secteurs encore aériens qui concerne le début du quartier de Matha et le chemin de la Courgeyre avec un renforcement du réseau pour certains riverains.

Le changement de luminaires permet de passer d'une puissance de 110 watts par poteau à une puissance de 26 watts. Ces quinze dernières années, les technologies ont considérablement évolué avec le développement des LED.

Agir sur ce secteur permet de combiner plusieurs enjeux tant environnementaux que de maîtrise d'énergie. Il faut savoir que la pollution lumineuse a un impact important sur la faune nocturne ; chaque lampadaire tue en moyenne un millier d'insectes par nuit et met en danger certaines espèces comme les chauves-souris notamment.

Par ailleurs, il est impératif de tendre vers une maîtrise forte de notre consommation d'énergie au niveau de l'éclairage pour se mettre en adéquation avec les textes imposant aux communes de réduire de 40 % leur consommation d'ici 2030. De plus, il faut savoir que notre commune, comme toutes les communes du Parc Naturel Régional, se doit de répondre au cahier des charges de la future RICE « Réserve Internationale de Ciel Étoilé » en matière de pollution lumineuse ; nous venons de voter l'adhésion au dispositif lors du dernier conseil municipal. Le changement d'éclairage public route de la Courgeyre rentre parfaitement dans ce cahier des charges.

La rénovation de l'éclairage public de notre commune permet de se mettre en conformité avec la loi, qui redéfinit à l'échéance de 2025 de nouvelles normes.

\*ULR : Upward Light Ratio, part du flux lumineux émise au-dessus de l'horizontale par rapport au luminaire.

Les luminaires anciens, les boules notamment, envoient beaucoup de lumière vers le ciel, c'est un non-sens écologique.

Ce gaspillage est la source principale des nuisances lumineuses. Les technologies actuelles permettent de diriger précisément la lumière vers les espaces à éclairer. Ainsi, une valeur ULR\* égale à 0 assure une limitation maximale de ces nuisances, ainsi qu'une diminution très importante des puissances suite au passage des ampoules par l'éclairage LED. La commune compte plus de 420 points lumineux, il en reste encore une centaine à mettre aux normes, nous en avons fait les 2/3 en quelques années...

Le SYDEC (syndicat d'équipement des communes des Landes) est un partenaire très fort, il réalise énormément de travaux sur notre collectivité... Si nous n'avions pas ce partenariat, nous serions dans l'incapacité d'effectuer les travaux, par manque de compétences techniques et par manque de financements. Chaque changement de mâât coûte pour la collectivité 500 € après subvention.

Si nous avons fait le choix de passer par des éclairages alimentés par des panneaux photovoltaïques le prix de chaque mâât coûterait 2 000 € soit 4 fois plus cher. Selon le SYDEC il faudrait, plus de 20 ans pour amortir l'investissement soit la durée de vie des panneaux solaires. Si le principe est intéressant, il faudrait à la commune des revenus autrement plus conséquents que ceux dont elle dispose. Par contre sur site isolé, cette solution est envisageable.

D'ici 3 ans notre parc d'éclairage public répondra aux nouvelles normes imposées et sera beaucoup moins énergivore qu'à l'heure actuelle.

## LA SAISON CULTURELLE 2022

### Exposition « Blessures de femmes »

La mairie de Sore, en partenariat avec la mairie de Luxey, a accompagné le projet d'exposition/débat porté par les soignants de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Sore et Karine Blandin, pharmacienne, autour de l'exposition « Blessures de femmes », réalisée par la photographe Catherine Cabrol, autour de la thématique des violences intra familiales. L'artiste photographe a exposé, en divers lieux publics de la commune, des photographies grand format de femmes victimes de violences.

Cette exposition qui a duré une quinzaine de jours s'est prolongée en juin dernier à la salle des Cigales à Luxey à travers une conférence débat autour de différents intervenants qui œuvrent dans la lutte et la protection des femmes victimes de violences. Médecins, juges, services sociaux, gendarmerie, associations de prévention ont nourri un débat très riche et révélateur d'une réalité trop méconnue. Cette soirée a apporté des clés, a présenté des personnes-ressources, a fait naître des espoirs et a permis d'ouvrir grand les yeux et les esprits sur l'inacceptable.

### Le Grand Jacques

De longues minutes d'applaudissements nourris ont salué la prestation de deux jeunes artistes nantais qui rendaient hommage à Jacques Brel à travers leur spectacle « Le grand Jacques ». En effet, le mercredi 13 juillet, la salle de danse accueillait un concert

piano/voix autour du répertoire de l'immense artiste. Un excellent choix des chansons, une émotion poignante, une interprétation particulièrement maîtrisée ont enflammé la salle de bout en bout du spectacle. Arthur Suprin, chanteur à la puissance vocale surprenante et Gaspard Berton, au jeu de mains impressionnant de finesse ont enthousiasmé la salle par leur prestation. Le public ne s'y est pas trompé en plébiscitant le duo de nombreux rappels.

### Scotch Mist

La mairie de Sore organisait en août dernier au cercle de la Paix un concert de musique irlandaise et écossaise avec le groupe Scotch Mist, un trio guitare, violon, percussions.

Les montagnes, la mer, les forêts, la nature sauvage de l'Aquitaine et de l'Écosse sont apparentées. Scotch Mist traduit ces affinités en mélangeant des talents musicaux d'horizons variés pour produire un folk aux accents trad qui nous renvoie dans les pubs irlandais et ses concerts conviviaux. La convivialité était aussi de mise ce soir-là au Cercle et l'on a dansé fort tard dans une ambiance chaleureuse au son de rythmes endiablés.



## MICROCRÈCHE LOUS TCHICOYS



La microcrèche Lous Tchicoys, située 240 avenue de Verdun à Sore, est ouverte depuis le mois de septembre 2018. Face au développement de la région et de la commune, nous observons l'installation de nouvelles familles à Sore et dans les communes voisines. Aussi, suite aux nombreuses demandes, la microcrèche a obtenu fin 2021

une augmentation de son nombre de places par le pôle PMI du Conseil Départemental des Landes et nous pouvons désormais accueillir 12 enfants simultanément.

Pour cette année 2022, une moyenne de quinze enfants ont fréquenté la microcrèche. Huit d'entre eux sont partis pour les bancs de l'école en septembre 2022. Afin de les préparer au mieux pour cette rentrée, nous avons pu les accompagner au mois de juin sur trois matinées afin qu'ils découvrent leur future école, la cour, la classe et ce nouvel environnement. Neuf nouveaux enfants sont donc arrivés au second semestre 2022 dont cinq bébés et quatre plus grands.

L'année a été une fois de plus très riche en événements et toute l'équipe a eu le plaisir d'accueillir à nouveau l'association « A 2 pas d'ici » avec Alice, la conteuse, qui a raconté et chanté des histoires aux petits.

Une conférence de Dominique Rateau « Lire des livres aux bébés », organisée en partenariat avec l'association « Sore ton livre », a rassemblé de nombreuses familles et professionnels.

Nous avons également organisé une sortie au marché de Sore, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre. Quatre enfants, une maman et trois professionnelles sont allés jusqu'au marché à pied en passant par la piscine. Ils ont acheté des fruits et des madeleines pour tous les copains.

Les échanges inter-générationnels ont également pu reprendre et le lundi 12 décembre, les mamies/papis

de l'Ehpad de Sore sont venus à la microcrèche de Sore pour chanter des chants de Noël aux enfants et partager ensemble une petite collation.

Le partenariat avec le Relais Petite Enfance (RPE) s'est poursuivi également tout au long de l'année. Chaque mardi matin, l'animatrice du RPE a eu le plaisir d'accueillir, dans la salle qui leur est dédiée au sein de la microcrèche, une ou deux assistantes maternelle(s) avec les enfants qu'elles gardent.

L'établissement a été impacté par la Covid en début d'année puisque nous avons dû fermer pendant 6 jours, en janvier 2022, suite à la contamination par le virus de tout le personnel et de la plupart des enfants. Par chance, aucun cas grave n'a été à signaler.

Si vous cherchez un mode d'accueil collectif et familial, n'hésitez pas à nous contacter dès le début d'année 2023. La capacité de la microcrèche est de 12 places simultanément, pour des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Nous vous renseignerons sur les différents accueils possibles : régulier, occasionnel, ponctuel.

La microcrèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, pour les familles résidant sur la commune ou les communes voisines.

Contactez-nous, soit par téléphone au : 05 24 27 74 18 ou 06 48 32 60 84 soit par mail à : [microcreche\\_de\\_sore@yahoo.com](mailto:microcreche_de_sore@yahoo.com)

A bientôt.

*Sophie Colin (coordinatrice)*



## UN LIVRE OFFERT

Le mardi 6 décembre 2022, les élèves de la classe de mesdames Aguirre et Taris ont reçu la visite de Magali Valiorgue, vice-présidente de la CCCHL en charge des affaires scolaires et de Manon Jaillet, élue adjointe à la commune de Sore.

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la Communauté de Communes Cœur Haute Lande a le plaisir d'offrir un livre aux élèves qui sont entrés en Petite Section et Toute Petite Section de maternelle à la rentrée de septembre. En 2022, ce sont donc près de 175 enfants de TPS et PS du territoire qui ont pu bénéficier de ce dispositif.

Afin d'enrichir cette action, la commune de Sore a décidé de s'engager en offrant aussi un livre aux enfants de Moyenne section.

Les élèves de Petite Section ont reçu l'album de Malika Doray « Au bout du monde », et les élèves de moyenne section l'ouvrage de la même auteure/illustratrice « En voiture ».



Malika Doray sera présente lors de la prochaine édition du festival Sore ton livre du 9 au 13 mai 2023. Ce sera donc l'occasion pour les enfants et leurs familles de la rencontrer, de faire dédicacer leurs ouvrages et d'en garder un souvenir encore plus précieux.



## STOP AU HARCÈLEMENT !

Article écrit par les élèves de la classe de CM1-CM2 de Sore

Le vendredi 18 novembre, notre classe a assisté à une webconférence sur le cyberharcèlement.

Nous avons appris que le harcèlement est une répétition d'actes de violence pouvant être verbale, physique ou psychologique. Le harcèlement scolaire touche 12% des élèves de CE2, CM1 et CM2. Nous avons également appris comment réagir face à une situation de harcèlement. Ainsi, si vous êtes victime ou témoin d'une situation de harcèlement, parlez-en autour de vous. Le rôle du témoin est très important, il ne faut pas fermer les yeux, il faut soutenir la victime et l'aider. Pour cela, vous pouvez dire à l'harceleur d'arrêter ou bien aller voir un adulte référent.

Vous pouvez aussi contacter le numéro vert national de prise en charge du harcèlement : le 3020. Tous ensemble, disons STOP au harcèlement !

## L'ÉCOLE ET TRANSPORT SCOLAIRE

L'école de Sore compte à ce jour 100 enfants de la maternelle au CM2, répartis en 4 classes.

La classe de maternelle, Petite Section-Moyenne Section, avec Mme Aguirre qui est également la nouvelle directrice de l'école ; la classe de Grande Section - CP avec Mme Lannoy ; la classe de CP - CE1 avec M. Guillot et la classe de CM1 - CM2 avec Mme Auguste.

Les horaires de l'école, par choix de l'équipe éducative, ont été légèrement modifiés, la classe commence dorénavant à 8h45. La municipalité a, comme chaque année, offert le goûter et le spectacle de Noël qui ont eu lieu le 12 décembre, à tous les élèves.

Des changements aussi du côté des transports scolaires. La Région a mis en place un bus quotidien vers Mont-de-Marsan pour les lycéens. Ce même bus de 63 places poursuit sa tournée avec les élèves de l'école. Ceci a nécessité quelques aménagements, demandés par les services de transport de la Région, pour des raisons de sécurité. Le parking de l'école n'est plus accessible aux parents aux horaires des bus. Des employés municipaux assurent la sécurité à l'entrée du parking et au niveau du passage piéton. L'équipe municipale travaille sur une solution de stationnement plus satisfaisante.

S'inscrire au bus pour le lycée → <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

Horaires Poste / Place de la République :  
Départ : 06h21 - Retour : 18h47

*" Je prends le bus depuis le début de cette année scolaire pour me rendre au lycée et ça a été un véritable soulagement pour moi, qui ne pouvais pas être à l'aise à l'internat. Même s'il s'agit d'un temps de trajet important, 6h20 le matin et 19h le soir, tous les jours, c'est vraiment agréable de pouvoir retourner chez soi, le soir après les cours. "*

## BIBLIOTHÈQUE

C'est avec beaucoup de motivation que l'équipe de bénévoles de la bibliothèque, accompagnée par les élus de la commune, s'est attaquée à la réorganisation des espaces et du stock. Ces aménagements ont permis de mieux valoriser les livres et d'intégrer les nouvelles acquisitions. Un nouveau classement pour l'espace jeunesse a été mis en place afin que chacun, selon son niveau de lecture, puisse trouver les ouvrages qui lui conviennent.

L'équipe fait en sorte que les nouveautés, romans et polars, soient disponibles dès leur parution ; elle est à l'écoute des demandes et goûts des lecteurs. Il en est de même pour le renouvellement des ouvrages pour les enfants et les adolescents. L'achat de livres des auteurs invités au festival « Sore ton livre ! » fait le plus grand bonheur des enfants qui peuvent les retrouver dans l'espace jeunesse après leur découverte dans le cadre scolaire.

Le partenariat avec la médiathèque départementale des Landes permet d'enrichir le fonds avec de nombreux livres récents (adultes et jeunesse). L'inscription à la bibliothèque donne accès aux ressources numériques de Medialandes (films, presse, livres numériques etc.) et permet aussi

de réserver des ouvrages non disponibles à la bibliothèque de Sore.

À chaque période de vacances scolaires, des lectures d'albums pour enfants sont programmées ; les dates sont affichées sur le panneau lumineux, sur Intramuros et sur le site de la mairie.

En décembre, lors de la venue de la classe de GS/CP de Mme Lannoy, une animation de lectures à voix haute a été organisée en partenariat avec les bénévoles de l'association « Lire et faire lire ». Tous les participants, autant enfants que lectrices, ont passé un moment de partage très agréable.

Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite.

L'équipe de bénévoles vous accueille à la bibliothèque aux horaires suivants :

Mercredi : 10h – 12h et 15h – 17h

Judi : 10h – 12h

Vendredi : 15h – 17h

Samedi : 10h – 12h



## SERVICE CULTUREL DE LA CC CŒUR HAUTE LANDE

Cette année encore le Service Culturel de la Communauté de communes Cœur Haute Lande a proposé, en partenariat avec la médiathèque de Sore, deux animations en direction du tout public.

C'est ainsi que pour la 5<sup>ème</sup> année « Partir en livre » : La grande fête du livre pour la jeunesse, a posé ses valises en bord de Leyre pour un après midi sous le signe des arts plastiques avec l'artiste Quitterie Duvignac, de la bande dessinée avec Thierry Murat, de lectures d'albums avec l'association Culture Mômes. Bien installés à l'ombre des chênes, la médiathèque ainsi que l'association Sore ton livre proposaient, quant à elles un coin lecture propice à la détente et à la rêverie.



Deuxième temps fort de l'année, la rencontre haute en couleurs avec les dessinateurs de Presse et de BD Lasserpe et Thierry Murat. Rencontre organisée dans le cadre de la manifestation « Itinéraires » en partenariat avec la Médiathèque Départementale des Landes. Le public présent ce jour-là a pu, non seulement, apprécier le talent des artistes invités par le biais d'une exposition de leurs œuvres mais il a également pu découvrir, lors de l'échange avec les dessinateurs, les différents aspects de ces métiers et parcours singuliers.



**En 2023**, un atelier d'initiation à la BD sera proposé et mené par le dessinateur Patrick Goulesque le **samedi 10 juin**. Nous serons de retour avec « Partir en livre » pour une soirée contée par la troupe de « Graine de Contes », le **samedi 8 juillet**. Des dates à noter d'ores et déjà dans vos agendas.



## LA FIBRE

Ce projet initié en 2019, par le gouvernement de l'époque a été confié au département et il a pour objectif d'installer 105 000 prises sur 236 communes Landaises, pour un investissement de 230 millions d'euros. Pour ce faire, la société PIXL, qui gère le déploiement de la fibre sur tout le département, a procédé à un appel à projet AMEL (Appel à Manifestation d'Engagement Locaux), dont le lauréat est la société Altitude pour la réalisation de la mise en œuvre à Sore.

La fibre, moyen de transport de données plus performant que l'ADSL est en cours de déploiement. Les différentes interventions, ci et là, d'opérateurs passant des câbles sous gaine au sein du village en sont la preuve vivante. Cette année, des réalisations importantes ont été opérées, notamment l'installation du NRO (nœud de répartition optique) au cours de l'été, élément indispensable pour la fibre puisqu'il collecte et renvoie toutes les informations arrivant sur le territoire.

Déjà, une grande partie a été installée dans le centre bourg où existaient des gaines en attente. La fibre passera donc en enterré sur une grande partie de la commune. Le reste réutilisera les supports d'Orange (ex-France Télécom) qui est aujourd'hui l'exploitant des lignes téléphoniques numériques du système actuel utilisé. Un fil supplémentaire sera donc disposé sur les poteaux bois existants.

Autre cas de figure qui va se présenter, suite aux tempêtes de 1999 et 2009, une grande partie du réseau installé en forêt servant à alimenter les quartiers avait été enterré en « pleine terre » c'est-à-dire que le fil cuivre transportant l'information avait été mis directement dans la terre, sans aucune gaine, pour éviter les ruptures liées aux chutes d'arbres. Or, il s'avère que la société PIXL, va remplacer ces lignes non gainées par des lignes aériennes sur poteaux pour des raisons de coûts (trois fois moins cher qu'en enterré) avec hélas les conséquences qui pourraient en découler lors d'une prochaine tempête et malheureusement un risque de rupture.

Pour conclure, la fibre devrait être opérationnelle dans le bourg d'ici fin 2023, peut-être avant pour certaines zones, mais le calendrier de mise en service n'est pas encore connu à ce jour. Vous serez averti par la sollicitation des opérateurs traditionnels existants pour l'ADSL (Orange, Bouygues, SFR, Free...).

## ATLAS DU PARC

Le Parc Naturel des Landes de Gascogne (PNRLG) vient de faire paraître un « Atlas de la biodiversité » pour chaque commune du Parc, établi en partenariat avec le Conservatoire Botanique National et la LPO. Le PNRLG, vaste territoire, est composé à plus de 70 % par le massif forestier des Landes de Gascogne dont il porte le nom. Milieu emblématique de nos paysages, ce massif, principalement constitué de pins maritimes, possède une diversité d'habitats naturels remarquables et d'espèces d'intérêt patrimonial. En 2019, le Parc souhaitait participer à une démarche concertée avec tous les acteurs de la filière forêt, portée par le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest autour des enjeux de cette biodiversité. Dès lors, il convenait de mieux comprendre les relations entre biodiversité et gestion forestière, de connaître les continuités écologiques au sein du massif et de définir, peut-être, des pistes d'amélioration. Il était important de nourrir une compréhension en vue de la préservation de la biodiversité locale.

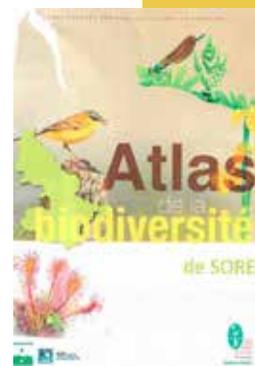
Les objectifs de cet atlas étaient multiples :

- Obtenir une connaissance fine de la biodiversité sur chaque commune
- Identifier les enjeux majeurs liés à la biodiversité
- Faciliter l'intégration de la biodiversité dans les décisions locales
- Responsabiliser et mobiliser les acteurs du territoire à la préservation et la valorisation de la biodiversité
- Aider à la création de trames vertes et bleues qui seront traduites dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUi ...)

Cet atlas est consultable en mairie. Dans un premier temps, il fait un état des lieux de la biodiversité sur la commune de Sore en indiquant les protocoles utilisés pour faire cet inventaire ; il recense les résultats de ces observations en faisant apparaître la richesse spécifique de notre commune avec les espèces protégées et d'intérêt patrimonial. Le second point fait état de l'occupation du sol (milieux artificiels, prairies, lagune, landes, airiaux, forêt, zones agricoles...) avec pour chaque milieu une description précise des espèces caractéristiques et une analyse des zones à enjeux particuliers.

À la lecture de cet atlas, on est surpris par la richesse faunistique et floristique existant sur notre commune. On prend vite conscience de l'importance des enjeux de préservation de milieux menacés, des actions à entreprendre pour limiter le risque de prédation, de parvenir à une meilleure gestion d'espaces sensibles, d'initier de meilleures pratiques...

On y apprend que sur notre commune ont été observées 138 espèces différentes d'oiseaux (nombre maximum enregistré sur les 11 communes voisines), 57 variétés de papillons, 29 mammifères différents, 11 espèces d'amphibiens, 7 espèces de reptiles... Cette richesse est insoupçonnée, nous avons la chance d'habiter un territoire où cette biodiversité est encore très présente, sachons-la préserver, c'est l'affaire de tous.



## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La communauté de communes en charge de l'urbanisme a lancé en 2019, l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui se substituera au PLU (Plan Local d'urbanisme) document qui régit actuellement l'urbanisme de la commune.

Le bureau CREHAM est en charge de ce projet qui à terme gèrera d'une manière identique l'urbanisme des vingt-six communes qui composent la CC Cœur Haute Lande.

Ce PLUi arrive maintenant dans sa phase terminale.

Après un diagnostic du territoire, le PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable) a été signé en 2020. Il détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du PADD et projette la gestion de l'espace urbain sur les années à venir.

Une cartographie du nouveau zonage attribué au PLUi a été élaborée en tenant compte des exigences du PADD mais également de celles des services de l'état et de la région avec le STRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et du Développement Durable et d'Égalité de Territoires).

L'État et la région militent pour une réduction des consommations des espaces, engendrant une diminution des zones à bâtir, pour privilégier la constructibilité sur l'enveloppe urbaine du village ou sa proximité proche. L'objectif étant de limiter l'extension des zones urbaines sur la forêt, et ainsi réduire ou supprimer les extensions des réseaux nécessaires aux habitations.

De ce fait, certaines surfaces à proximité du bourg vont être réduites à la constructibilité, voire même supprimées, ce qui sera le cas dans tous les quartiers de la commune.

En agglomération, des zones destinées à être ouvertes à l'urbanisation, appelées OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation), sont au nombre de trois dont deux communales (futurs lotissements).

Une OAP vise à définir, en complément du PLUi, les intentions d'aménagements (essentiellement la voirie), les objectifs qualitatifs (paysagers) et les attentes de programmes de construction associés à chaque secteur à urbaniser (surface des lots, occupation des sols).

Le PLUi déterminera les différentes zones : urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières, qui seront découpées en différents secteurs. Chaque secteur sera défini par un règlement identique pour toutes les communes de la communauté.

La prochaine étape de ce projet est l'approbation du PLUi, par le conseil municipal de chaque commune et le conseil communautaire, après la réalisation de l'enquête publique qui sera consultable en mairie et pour laquelle vous pourrez faire vos remarques auprès du commissaire enquêteur.

À l'issue de toutes ces procédures, notamment des personnes publiques associées, et après validation par la préfecture des services de l'État, le PLUi pourra être approuvé, validant ainsi le nouveau règlement d'urbanisme et enterrant définitivement le PLU communal.

L'application devrait être effective au mieux au cours de l'année 2024.

## ADISHATZ...

### Disparition d'Elie Naura à 100 ans : une vie de Landais

Natif d'Argelouse (24 juin 1922), Elie Naura, dit Toutoune, est, pendant toute sa vie, resté fidèle au terroir landais au sein duquel il est né, le 24 juin 1922. Célibataire, il y a vécu, avec ses frères et ses sœurs, menant très tôt, et jusqu'à sa retraite, une vie de labeur, dans les pins, comme gemmeur, et également, comme salarié chargé de l'entretien d'une grande propriété. Les mirages de la ville ne l'ont jamais séduit, la tentation de l'exil vers d'autres contrées ne l'a jamais effleuré. Cette vie simple, rude parfois, il n'en a jamais recherché d'autre : son élément, c'était bien ici et non ailleurs.

Après avoir pris une retraite bien méritée, il n'est pas pour autant resté inactif : pour rendre service à la commune (Point de mauvais métier pour les vaillants), il a accepté de devenir fossoyeur. En 2009, lorsque ses forces ont commencé à décliner, il est entré à l'ancien EHPAD Broustra. Mais hors de question pour lui de rester oisif : il s'est converti en chasseur de taupes, un moyen pour lui de se rendre encore utile. Comme tous les autres résidents, il a ensuite été installé dans le nouvel EHPAD des Balcons de la Leyre, où il était reconnu comme particulièrement habile au jeu de quilles.

Pour ses cent ans, une jolie fête a été organisée à l'EHPAD, en présence d'amis et d'élus, dont Michel Sauboua, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Sore. Toutoune, dont le péché véniel connu était la gourmandise, a pu déguster les délicieuses préparations concoctées pour lui et pour l'assistance. Un diplôme de champion de quilles lui a même été remis, à sa grande satisfaction.

Elie Naura nous a quittés le 21 août. Il laisse le souvenir d'un Souret estimé de tous.



## EHPAD LES BALCONS DE LA LEYRE

### Concert des Sans Additif et goûter des familles



Vendredi 9 décembre, le groupe « Sans Additif » est venu animer le goûter des familles de l'Ehpad de Sore. Quel bonheur de se retrouver autour d'un moment festif. Les sourires et la joie pouvaient se lire sur les visages. Quelle belle après-midi passée ensemble ! Merci à l'association Musicalarue de nous avoir offert ce concert.

### Présentation de Mme Delolme Raymonde, résidente et artiste de l'EHPAD de Sore



Mme Delolme Raymonde, résidente à l'Ehpad de Sore, est née le 2 juin 1926 à Cachan. Autrefois couturière dans une maison de haute couture, elle a commencé à peindre à 67 ans.

Depuis, cette passion ne l'a plus quittée. Mme Delolme a recréé un véritable petit atelier dans sa chambre où elle réalise ses toiles. Elle reproduit des peintures et y rajoute sa touche personnelle. Elle s'inspire d'artistes tels que Auguste Macké, Pablo Picasso ou Kandinsky. Elle fait également des portraits. Elle utilise de l'acrylique et des pastels. Mme Delolme a réalisé 4 tableaux représentant les 4 saisons pour décorer l'Ehpad. Le dernier en date est une superbe peinture sur le thème du « Printemps ».

Mme Delolme a de multiples talents. Elle peint, écrit et coud des merveilles.

### Reine Laoué : 100 ans de courage

C'est une bien jolie fête qui a égayé l'EHPAD des Balcons de la Leyre en l'honneur de Reine Laoué, en cette journée d'avril. Jacques, son fils, était là, ainsi que la famille, de nombreux amis, quelques élus, dont Michel Sauboua, premier adjoint.



Ce n'était pas pour un anniversaire ordinaire. Toutes et tous étaient réunis, autour de Reine Laoué, née Gilles, le 28 avril 1922. L'œil vif, le sourire amène, Reine a reçu les compliments de son entourage, a apprécié l'allocution de Michel Sauboua et découvert avec joie les présents qui lui étaient destinés. S'il est quelqu'un qui méritait ces attentions, c'est bien elle.

Ses parents avaient ouvert un café au Douc en 1938. On le nommait simplement « la Buvette ». Après la guerre, Reine, qui a épousé Georges Laoué, boulanger, est passée derrière le comptoir et a assuré le fonctionnement du café. Elle a eu deux enfants, Claudine et Jacques. Claudine, qui a épousé Jean-Claude Guilhemsans, a eu une fille unique, Delphine. La vie aurait pu s'écouler paisiblement si des événements tragiques n'étaient pas venus précipiter cette famille dans le malheur. Reine a successivement perdu ses deux petites filles dans des accidents de la route (la fille de Jacques et Delphine). En décembre 2016, Claudine est emportée brutalement par une crise cardiaque.

Certes, Reine a été bouleversée par ces coups du destin qui semblaient s'acharner sur elle. Dignement, fermement, elle a fait face. Tant qu'elle a pu, elle est sortie pour sa promenade quotidienne, malgré de fortes douleurs au pied.

Aujourd'hui, elle vit, à l'EHPAD où elle se sent bien entourée, bien soignée. Naguère, quand on lui demandait : « Comment ça va ? », elle répondait : « Il faut bien vivre ! ». Tout est dit dans cette réponse : acceptation mais non résignation, fermeté et volonté.

La célébration de son centenaire, grâce au concours bienveillant et efficace du personnel de l'EHPAD et de sa direction, grâce aussi aux témoignages d'estime et d'affection qu'elle a reçus, lui a montré quelle place elle tient dans le cœur de ceux qui la connaissent.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de Sore a réussi à faire les fêtes du village les 6 et 7 août 2022 après deux années d'interruption. Nous avons mis l'accent cette année encore sur des animations gratuites : danses folkloriques sur échasses, bandas basques, contes, déambulations et créations avec ballons et bulles géantes, jeux landais anciens... Comme à son habitude l'animation gemmage a connu un vif succès auprès d'un nombreux public, un grand merci à nos gemmeurs. Malheureusement, l'accrobranche et le feu d'artifice n'ont pas pu avoir lieu à cause de la sécheresse et du risque incendie élevé. La fête d'Halloween a été une réussite, elle a réuni une vingtaine d'enfants et autant de parents et grands-parents.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec une nouvelle équipe.

*Mauricette Mulet Ledoux*



### Comité des fêtes, une nouvelle équipe se met en place

Vendredi 16 décembre avait lieu l'assemblée générale extraordinaire du comité des fêtes de Sore. En effet, l'équipe en place, menée par Mauricette Juyon et Jean Espagnet passait la main après plusieurs années passées à la tête de l'association qui faisait vivre les fêtes locales avec passion. Les représentants de la mairie, ont salué l'investissement bénévole de l'équipe et ont remercié le bureau sortant pour leur implication dans la réussite des festivités.

Après avoir fait état du bilan moral et financier, la présidente lançait un appel à la salle pour la succession et la mise en place d'une nouvelle équipe. Plusieurs mains se sont levées, il a été procédé en suivant à l'élection d'un nouveau bureau avec pour président Antoine Coulombier, secrétaire, Marie-Laure Dubourg, trésorière, Peggy Guibert. De nombreuses personnes dont plusieurs jeunes ont intégré l'équipe des bénévoles. Il faudra attendre la prochaine réunion pour voir se dessiner les contours du programme des prochaines fêtes, gageons qu'il sera prometteur...



## LES AMIS DE MATHA

Salut à vous tous et toutes. Nous nous sommes enfin retrouvés en juillet dernier pour la fête de Matha et nous vous remercions pour votre présence et votre participation à la réussite de notre petite réunion annuelle. Nous pensons déjà à la prochaine édition qui sera la 20<sup>ème</sup>... Nous vous donnons rendez-vous le **premier week-end de juillet 2023**. En attendant portez-vous bien, soyez forts

*Denis Barthe*

## SAUVETAGE SECOURISME

Tournons nos regards vers l'avenir...

L'avenir est en marche avec cette nouvelle génération de compétiteurs qui a participé à « l'océan perf kids » pour la première fois. Cette compétition à Hossegor a réuni cet été, tous les plus jeunes compétiteurs du sauvetage côtier de la région Aquitaine et qui deviendront dans l'avenir pour nombre d'entre eux les futurs sauveteurs aquatiques de la côte atlantique.

### La nouvelle génération des moins de 12 ans

Aaron Thibaut, Kélia Comte, Habib Boughara, Philaël Duchamps, Ernesto Noriega, Martin Cadillon, Angèle Doerflinger, Itzayana Garbay, Élea Pasquier, Loris Doerflinger, Pierre Lhotte, Elfine Duchamps, Océan Villenave.

Nous souhaitons à cette nouvelle génération de vivre une belle aventure avec le club de sauvetage côtier de Sore et le club natation, à l'image de tous les anciens du club depuis 20 ans qui ont terminé leurs carrières en devenant sauveteurs aquatiques en piscine, en lac ou à l'océan... et même pour certains chefs de poste de secours à l'océan en période estivale, maîtres nageurs sauveteurs ou entraîneurs de club natation.



## CULTURE LOISIRS ANIMATIONS SORE

Le CLAS a assuré plusieurs prestations cette année.

En mars un concert de la chorale « Olé Chœurs » de Sore à Cabanac et Villagrains avec plusieurs chorales dont celle de Cabanac « Voix sans cible » qui en retour a participé à la Fête de la Musique à Sore.

En juin un après-midi à l'Ehpad de Sore, le traditionnel concert aux Cigales avec la chorale « A Tous Chœurs » de Brocas et la chorale du collège de Saint Symphorien et enfin la Fête de la Musique avec le groupe « Les Ignobles du Bordelais » qui ont rencontré un vif succès.



En octobre la bourse aux jouets et aux vêtements.

En décembre : le 3, le marché de Noël et le 17 un concert à la Bergerie de Callen organisé par la municipalité.

Enfin, vous avez bénéficié de la parution régulière du journal L'Airial qui représente un investissement conséquent mais intéressant de son comité de rédaction.



### Prévisions des manifestations 2023

Nous souhaitons en mars ou avril renouer avec le « **Printemps des Créateurs** », une exposition appréciée avant ces années difficiles liées au Covid et à la rénovation de la salle des fêtes.

**La fête de la musique** aura lieu le samedi 17 juin avec un programme encore à définir.

Cette année le 14 juillet étant un vendredi, nous pourrions faire précéder d'un **vide-grenier**, la soirée de la Fête Nationale organisée par la Municipalité.

**Journées du Patrimoine** les 16 et 17 septembre. Organisation d'une rencontre que nous espérons tournée vers le dictionnaire des patronymes de Sore.

La **bourse aux jouets et aux vêtements** se déroulera sur 1 ou peut-être 2 jours les 14 et 15 octobre.

Quant au **Marché de Noël**, il est d'ores et déjà prévu le samedi 9 décembre.

Nous sommes également sollicités tout au long de l'année par plusieurs EHPAD (Sore, Luxey, Labrit, Saint Symphorien) pour apporter un peu de notre entrain à nos seniors.

### Activités du CLAS

**La chorale « Olé Chœurs »** est toujours prête à vous accueillir dans un esprit de plaisir et de convivialité. Comme dit notre cheffe de chœur, Sylvie Rochereau, « tout est son ». Donc pas de complexe, il y a ceux qui chantent naturellement bien et ceux qui progressent régulièrement. Nous sommes un groupe de 14 femmes et nous espérons des voix masculines qui nous permettraient d'étendre notre répertoire. Les répétitions ont lieu tous les jeudis soirs de 19h30 à 21h00 à la salle du Club Renaissance (derrière la Médiathèque).

**Le journal L'Airial** : cela fait maintenant un an et demi, depuis juillet 2021, que sa parution est attendue et, selon les échos, vous intéresse. Merci pour vos encouragements, nous recevrons avec plaisir vos idées voire votre engagement dans le comité de rédaction. Nous vous rappelons que ce journal est gratuit et qu'avec une contribution de 10€ par an vous êtes assurés de le recevoir chez vous dès sa parution.

→ Contact : [lairial@outlook.fr](mailto:lairial@outlook.fr)



Suite à un contact avec le **club de généalogie de Mont-de-Marsan**, nous souhaitons vous proposer une **conférence d'information** courant 1<sup>er</sup> trimestre sur ce thème et la mise en place d'un **atelier de généalogie** (la généalogie a pour objet la recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles paternelles et maternelles de nos ancêtres). Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître.

**Ne laissons pas mourir notre gascon ! Ne desheam pas mori noste gascon !**

Quel que soit votre âge, nous vous proposons une initiation au gascon.

- Un atelier pour débutant basé sur un apprentissage oral simple et ludique
- Un atelier pour ceux désireux de maintenir leur connaissance de la langue par une pratique active de la conversation

→ Contact Isabelle : 06 72 42 07 60

## THÉÂTRE

L'atelier théâtre de Sore existe depuis 2016. Le spectacle imaginé et mis en scène par Fabien Laloux est destiné à être joué essentiellement dans les Cercles ; il est différent chaque année. En 2022, nous nous sommes produits à Sore (Cercle) et à l'Estanquet à Luxey. Nous jouerons en début d'année dans les Cercles de Luxey et Pissos ainsi que dans les EHPAD de Sore et Luxey. Nous sommes un groupe d'amis et nous pouvons accueillir de nouveaux participants en 2023.

Si l'aventure vous tente, contactez Mauricette : 06 86 99 85 38



## ASSOCIATION MAINS AGILES

**Vouloir faire, oser faire, savoir faire et le faire savoir !**

Telle pourrait être la devise de notre association « Mains Agiles ».

Ne restez plus seule à vous demander ce que vous pourriez bien faire. Ici, vous partagerez nos idées, notre matériel, nos recettes et surtout nos fous rires.

Alors, promis ? On se retrouve les lundis et vendredis après midi, de 14 à 17 h, dans la salle qui jouxte le club Renaissance. Quelques activités vous donneront sans doute l'envie de nous rejoindre : couture, tricot, crochet, macramé, perlage, bijoux, scapbooking, albums, mangeoires pour oiseaux et plein de choses encore !

Excellente année 2023 à toutes et tous, et surtout, à très vite !



## CLUB RENAISSANCE

Le nom de Renaissance a été donné à notre Club à sa création, en 1974 (bientôt cinquante ans !). Il compte actuellement une petite centaine de membres, parmi lesquels nos amis et voisins des communes, Argelouse, Callen, Luxey, St Symphorien, Ychoux. C'est avec grand plaisir que nous accueillerons parmi nous de nouveaux clubistes, leurs idées et leurs concours seront les bienvenus.

### Activités 2022

21 juin : journée au Cap-Ferret, visite du village de l'Herbe, dégustation d'huîtres, repas au restaurant, tour en bateau de l'île aux oiseaux (44 participants).

20 septembre : voyage sur le courant d'Huchet. Près de l'étang de Léon 2 Heures de promenade sur l'eau avec 8 barques et leurs sympathiques bateliers, menu landais au restaurant, et même un coucou à l'océan, plage de Vieille St Girons (48 participants).

7 octobre : loto des châtaignes, les résidents de l'EHPAD ont été ravis.

9 octobre : vide grenier. À renouveler !

### Nouvelles brèves :

Les cours de gym séniors avec Michel Pouey le jeudi soir de 18h à 19 heures.

Soins de pédicurie sur rendez-vous avec participation du Club de 3 euros.

Belote et rami le mardi après-midi à partir de 15 heures.

Colette et Annie tiendront une permanence le jeudi 19 janvier 2023 de 10 h à midi pour le paiement de la cotisation 2023 qui reste inchangée à 18 euros.

Loto le vendredi 20 janvier au foyer du club.

Goûter-spectacle animé par le duo Michel Daney et Daniel Epi le dimanche 19 février 2023 dans la salle des fêtes rénovée (10 euros par personne).

Toute l'équipe de Club vous souhaite une bonne année 2023.

## SORE TON LIVRE

La deuxième édition du festival du livre jeunesse en Haute Lande s'est déroulée pendant 5 jours du 17 au 21 mai 2022. Ce fut un défi pour l'association "Sore ton livre!" d'organiser un tel événement dans notre village.

L'installation a mobilisé de nombreux bénévoles qui se sont pleinement investis pour que tout soit prêt en temps et en heure pour la venue des 42 classes (environ 800 élèves) de la maternelle au collège et des 400 visiteurs du samedi qui ont bravé la canicule.

Le public a pu être accueilli chaleureusement dans tous les lieux mis à la disposition de l'association par la mairie, du dojo transformé en salon du livre, aux salles municipales mais aussi sous des chapiteaux installés pour l'occasion. Ce festival a suscité de belles rencontres, des échanges très riches. L'investissement de tous les acteurs a permis d'offrir une fête du livre inédite et variée aux enfants et familles de notre territoire.



Lors de cette manifestation en accès gratuit pour tous, les visiteurs ont rencontré les six auteurs invités, des illustrateurs, des comédiens, des artistes, une éditrice... Ils ont profité de spectacles, des expositions, des jeux littéraires... Nombreux sont ceux qui ont participé à des ateliers ou des lectures avec les auteurs et qui ont assisté à des discussions avec des professionnels. Le public a pu aussi échanger autour du stand de la librairie « Caractères » de Mont de Marsan. Nous sommes toujours motivés et enthousiastes pour poursuivre l'aventure afin d'ouvrir les chemins du livre à tous et d'offrir des moments de partages créatifs, joyeux et riches en émotions.



Nous vous espérons très nombreux pour la **3<sup>ème</sup> édition qui aura lieu du 10 au 13 mai 2023** et qui se prépare activement depuis déjà six mois. Vous pourrez y rencontrer six nouveaux auteurs : Clotilde Perrin, Philippe Lechermeier, Julia Wauters, Malika Doray, Lionel Le Néouanic et Raphèle Frier mais aussi profiter de nombreux spectacles (lectures dessinées, slamées ou dansées, spectacle musical, écoutes et danses dans le noir...), des ateliers avec les auteurs, des magnifiques expositions de créateurs et d'élèves des écoles de tout le territoire et au-delà...

### Quelques témoignages ...

« Encore merci pour ces belles journées à Sore parmi vous. Et encore une fois, chapeau bien bien bas pour ce salon qui se place directement dans les tout meilleurs quant à votre travail autour du livre dans sa globalité et les belles manières d'aider les écoles à s'en saisir autrement, joyeusement et pleinement pendant les rencontres et sur le salon ! Et l'accueil des auteurs ! On est fichtrement bien chez vous et avec vous. Merci. Bravo. Encore ! C'est vraiment dingue ce que vous avez accompli ensemble. Quelle synergie humaine et quel beau bouquet de compétences vous avez tous ensemble ! » *Un auteur*

« Un événement culturel marquant pour une commune comme Sore. Quelle belle idée de développer le goût de lire auprès des plus jeunes et de le vivre en famille ! Un grand bravo à toute l'équipe de Sore ton livre ! Longue vie à ce festival et à cette belle aventure. » *Un visiteur*

« Merci de m'avoir permis de participer à ce festival. J'ai passé de très bons moments tant dans la préparation du salon que dans l'accompagnement des classes. » *Un bénévole*

« La rencontre avec l'auteur était très attendue des élèves. Les enfants avaient beaucoup de questions, il a pris le temps de répondre à chacune. Il a marqué les élèves dans la narration de ses récits de vie qui expliquent les livres. Les élèves attendent avec impatience la sortie de son prochain livre.

Les ateliers étaient très ludiques et très bien accompagnés par les bénévoles. L'exposition était magnifique, diversifiée et bien mise en valeur. L'organisation et le timing étaient parfaits et les bénévoles très agréables et à l'écoute. C'est une expérience très riche pour les élèves, la lecture étant grande cause nationale et surtout le centre de nos apprentissages à l'école. » *Un enseignant*

« J'ai bien aimé parce qu'il y avait plein de livres, des activités et aussi il y avait notre travail. L'endroit est magnifique. Je trouvais que c'était amusant de raconter des histoires aux plus petits et de faire des jeux avec eux. » *Un enfant*



Vous pouvez découvrir les films des éditions précédentes et bien d'autres informations sur le site de l'association : <http://soretonlivre.fr>

Un grand **MERCI** à la commune de Sore, à tous nos partenaires, à tous nos soutiens techniques et financiers, à tous les adhérents et donateurs, à tous les bénévoles et à tous les participants.

Vous avez envie de nous rejoindre ? N'hésitez plus ! Si vous souhaitez nous contacter pour avoir des informations, devenir bénévole ou nous soutenir, vous pouvez envoyer un mail : [contact@soretonlivre.fr](mailto:contact@soretonlivre.fr)



Soirée d'inauguration

## ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN DE SORE (A.G.E.S)

Une nouvelle année sportive a commencé le 13 septembre 2022.

Avec le même enthousiasme, Michel Pouey, notre très cher « coach », toujours aussi jeune et toujours en pleine forme après de bonnes et longues vacances estivales, a retrouvé la bonne « vieille » troupe de gymnastes, particulièrement motivée.

Quelques-unes (dont moi hélas ! La distance et le temps n'arrange pas les choses) ont décidé d'aller voir ailleurs « si l'herbe était plus verte » sportivement, d'autres heureusement sont venues découvrir ou redécouvrir les charmes et les plaisirs des abdos, altères, ballons, élastiques... et de la douleur du bon travail accompli. Merci Michel.

L'équilibre est maintenu, avec un léger excédent pour le moment (19 personnes à ce jour), mais l'année est encore loin d'être finie.

Avis aux amateurs : femmes et hommes de tous les âges, en bonne condition physique si possible (mais pas de souci pour celles et ceux qui n'ont pas pratiqué depuis longtemps : la forme revient vite), n'hésitez pas à venir tester et voire adopter une nouvelle façon de vivre plus sainement.

Le tarif n'a pas changé depuis des lustres (début de l'euro..) : 120€/an/personne, payable en une ou plusieurs fois (3 fois, c'est bien pour la comptabilité), évidemment modifiable en fonction de l'arrivée dans l'association.

Ceci dit, le bureau, c'est-à-dire : Marie-Andrée Sanchez, présidente, Monique Dupouy, secrétaire, particulièrement active actuellement, et Sophie Halm, trésorière en titre, toujours de tout cœur avec nous, vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2023.

*Marie-Andrée Sanchez*

## LES GRANDES AVENTURES

Depuis fin septembre **LE CLUB NATURE**, nommé le club nature des Pins, a repris avec 9 enfants de 6 à 12 ans. Ils ont participé fin octobre à un concours de Land'Art organisé par la Fédération Connaître et Protéger la Nature (FCPN) et dans une démarche de lutte contre la pollution des eaux, ils sont allés nettoyer la plage Sud de Mimizan le 19 novembre dernier et les bords de la Leyre à Sore le 26 novembre, événements pour lesquels des bénévoles motivés sont venus leur prêter main forte. À partir de janvier, les enfants et leur animatrice se lanceront dans l'ambitieux projet d'évaluer la qualité de l'eau de la Leyre et ils espèrent pouvoir présenter leurs conclusions en fin d'année.

Leur animatrice et présidente de l'association, Marine Gaillard, témoigne de l'enthousiasme et de l'engagement de ces jeunes enfants qui, tous les samedis matins (hors vacances scolaires) de 10h à 12h sillonnent les bois sous les balcons de la Leyre.

Si vous souhaitez nous rencontrer ou devenir bénévole de l'association, vous pouvez nous contacter au 06.17.25.34.76 ou par mail : [lesgrandesaventures40@gmail.com](mailto:lesgrandesaventures40@gmail.com) et suivre nos actualités sur la page Facebook : les grandes aventures.



## KARATÉ CLUB SORE

En plus de tous nos cours : karaté enfants, adolescents, adultes, cours spécifiques séniors, body karaté, karaté contact, karaté traditionnel, karaté jitsu, karaté compétition katas/combat, nous sommes également un club formateur ! 2022 en est un bel exemple...



◀ Charles Bessa arbitre et juge régional : c'est un très beau parcours depuis plus de quinze ans avec le karaté club Sore qui honore notre club. Charles a réussi les examens d'arbitre et juge régional et devrait prochainement débiter dans l'arbitrage de compétitions nationales. Après avoir été un très bon compétiteur kata avec des podiums régionaux et plusieurs participations aux championnats de France, c'est maintenant dans l'arbitrage qu'il met en pratique toutes ses qualités pour un jour réussir l'examen d'arbitre national...

▶ Benoît Comte et Cyril Malet tous deux 3°DAN de karaté ont réussi l'examen D.I.F. KARATE (instructeur fédéral de karaté). Ils ont été formés pendant de nombreuses années par Michel Pouey, le professeur du club qui pourra désormais compter sur ses deux nouveaux instructeurs diplômés pour le seconder ou le remplacer si besoin.



◀ Une nouvelle ceinture noire dans le club : Elodie Oble, 18 ans obtient devant la commission des grades K.C.S ; la ceinture noire 1°dan de karaté.

Même en cours d'année, rejoignez nous !

**Karaté club Sore : karaté pour tous... à chacun son karaté...**

Renseignements : 05 58 07 61 69



## COMPAGNIE BELA & CÔME

La Compagnie Bela&Côme s'est installée dans les Landes depuis un an et demi. Voici l'occasion de faire connaissance !

### Des cours de danse contemporaine à Sore

Depuis cette année, Côme Tanguy donne des cours de danse contemporaine dans la salle de danse de Sore, **chaque vendredi de 18h30 à 20h**. Son approche pédagogique est basée sur le travail d'improvisation autour de trois éléments techniques : le sol, le centre et la gravité. Tous ces outils sont là pour, avant tout, **développer la liberté de mouvement et l'imaginaire de chacun**. Ils sont ouverts à tous niveaux et un cours d'essai est offert à qui veut essayer, même en cours d'année !

### Qui est la Compagnie Bela&Côme ?

La Cie Bela&Côme **existe depuis plus de dix ans**. Elle travaille en danse contemporaine et en théâtre. Ce sont bien sûr les danseurs et chorégraphes Côme Tanguy et Bela Balsa qui ont donné leurs noms à la compagnie. Après une première approche en théâtre, Côme Tanguy s'est formé à la danse contemporaine. Passionné de pédagogie et de création, il monte des spectacles depuis des années et pratique son art tant avec des professionnels qu'avec des amateurs. Quant à Bela Balsa, c'est l'interprétation qui la passionne avant tout, que ce soit la danse, le théâtre ou le chant !

### Les résidences artistiques

Dans les Landes et grâce aux communes de Sore et de Belhade qui mettent à disposition leurs salles municipales, la compagnie organise des **résidences artistiques** : des temps privilégiés de création durant lesquelles un artiste ou une compagnie va s'immerger dans un lieu pour y travailler. Depuis un an, une dizaine d'artistes et de compagnies ont été accueillies. A chaque fois, les compagnies présentent en public une étape de leur travail afin de partager leur pratique avec vous.

### Fleurs d'Avril

La Cie Bela&Côme travaille en ce moment sur sa **nouvelle création**. Intitulée Fleurs d'Avril, il s'agit d'un spectacle chorégraphique pour trois interprètes. La compagnie y traverse les dynamiques de la Révolution des Oeillets d'avril 1974 au Portugal, pour mettre en lumière les enjeux démocratiques d'aujourd'hui dans le monde. Une étape de travail sera présentée à Sore en Février 2023.

Des choses à partager ? Contactez-nous : [cie.bela.come@gmail.com](mailto:cie.bela.come@gmail.com)

### Calendrier

Nous avons de nombreuses occasions de nous rencontrer à Sore (à la salle de danse) jusqu'à l'été prochain :

**Tous les vendredis de 18h30 à 20h** (hors vacances scolaires) : cours de danse contemporaine (10€/cours)

**Jeudi 16 Mars 2023 à 19h** : présentation publique d'un extrait de Fleurs d'Avril par la Cie Bela&Côme

**Samedi 1<sup>er</sup> et Dimanche 2 Avril 2023** : stage de danse contemporaine (tous niveaux)

**Samedi 13 mai** : lecture dansée et atelier « danse en aveugle » au festival Sore ton livre

**Jeudi 15 Juin 2023 à 19h** : présentation publique par la Cie Les Résilient.e.s

## LATIN'HOP

La saison dernière fut enfin une saison complète... avec l'organisation d'un goûter de carnaval et le grand retour de notre gala annuel... et quel gala !

Ce fut une excellente journée et une très belle soirée... Merci aux élèves, aux bénévoles et merci à Fanny qui consacre énormément de temps à la préparation de ce gala. Nous remercions également le personnel de l'association Musicalarue (Céline et Bastien) pour leur disponibilité ainsi que leur aide précieuse !

Depuis septembre, l'association LATIN'HOP propose, de nombreux cours... Fit'dance (adultes, juniors, kids, éveils), danse (ados, débutants, initiations), ragga latino, cabaret et Hip-hop. Nous sommes présents sur les communes de Sore, Luxey, Labrit et Vert.

Cette année, nous allons organiser **une soirée (repas/sono) à la salle des fêtes de Luxey le 1<sup>er</sup> avril et notre gala aura lieu le samedi 3 juin à la salle de spectacle des Cigales.**

Nous pouvons, sur demande, organiser toutes sortes de stages de danse ou participer à des manifestations... vos suggestions sont les bienvenues !

Il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre alors n'hésitez pas : enfiler vos baskets et/ou chaussons de danse et venez nous rejoindre...

Contact : latinhop40@gmail.com



## CLUB NATATION HAUTE LANDE



Le nombre de licenciés est stable par rapport aux dernières années avec 23 licenciés. La saison 2022 a commencé début mai pour les entraînements.

Cette saison, nous avons organisé deux compétitions : notre challenge nocturne le jeudi 16 juillet et les championnats interdépartementaux le samedi 13 août regroupant les clubs des Landes et de Gironde.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de ces deux compétitions pour faire en sorte qu'elles se déroulent sans problème, en particulier la journée des 13 août qui a été un succès malgré la chaleur et dans le contexte des incendies.

Nos nageurs ont participé aux différentes compétitions du calendrier avec de nombreux podiums à la clé :

- Le 23 juillet à Peyrehorade
- Le 16 juillet à Sore
- Le 30 juillet à Langon pour les interclubs
- Le 13 août à Sore (championnats inter départementaux)
- Le 21 et 22 août à Neuville de Poitou (championnats régionaux Nouvelle Aquitaine)

Notre équipe des championnats d'aquitaine se composait de 2 nageurs et 2 nageuses : Nina Eban, Balyan Védès, Paul Gimenez, Océane Guibert. Qualification pour 3 finales pour Nina Eban : 50 nage libre et 50 papillon et 100 nage libre. Avec une 4<sup>ème</sup> place au 50 nage libre. Félicitations à tous les nageurs, pour leur saison 2022.

Pour la saison 2023, nous proposons à nouveau une formule permettant d'adhérer à la fois au club natation et au club sauvetage avec l'avantage de pouvoir bénéficier d'une carte d'entrée permanente à la piscine pendant la saison, avec un tarif préférentiel accordé par la mairie. La formation des jeunes nageurs permet de préparer, pour ceux qui le souhaitent, le diplôme du BNSSA synonyme d'emploi, saisonnier pendant l'été pour les étudiants.

Nous vous attendons nombreux la saison prochaine.

## FOOTBALL CLUB DES 2 LEYRES



La fin de saison 2021-2022 ne nous a pas permis de concrétiser la montée de l'année précédente, l'équipe 1 est malheureusement descendue en départementale 3, tandis que l'équipe 2 se maintient en départementale 4. Pour la saison 2022-2023, côté encadrement, un tout nouvel entraîneur M. François Gense a repris les rênes de l'équipe 1 avec l'aide de M. Franck Chaloin pour l'équipe 2. Nous comptons 41 séniors licenciés cette saison.

L'école de foot, toujours attractive compte 80 licenciés. Nous avons fait le choix cette année de réunir tous les enfants des diverses communes pour bénéficier d'un entraînement commun dès la première année en U7. C'est avec joie et bonne humeur que nos jeunes footballeurs se retrouvent de vacances à vacances soit sur la commune de Sore soit sur celle de Pissos. Nous souhaitons que les enfants apprennent à se connaître et à jouer ensemble dès le plus jeune âge.

Le FC2L est engagé dans toutes les catégories selon les âges avec des équipes de U7 à U18.

Côté manifestations, la saison estivale n'a pas été bénéfique au club. Les soirées organisées à Pissos et notre stand au Festival Musicalarue à Luxey n'ont pas rapporté les résultats attendus. C'est donc avec une petite appréhension, pour tenir le budget 2022-2023, que nous avons commencé notre saison.



Le FC2L tient à remercier tous nos joueurs petits et grands, nos entraîneurs qui œuvrent bénévolement, tous les membres actifs qui permettent à notre club de continuer à se développer, ainsi que la commune de Sore et ses employés municipaux pour leur soutien financier et l'entretien des terrains et locaux.

À très bientôt sur les terrains. Bonne et heureuse année 2023 à tous !

Il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre, juste l'amour du football, donc si vous êtes intéressés pour jouer, encadrer nos jeunes ou être bénévole dans notre association, contactez nous :

Sébastien Aveneau, Président : 06 33 31 68 19

## ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE PIERRE RABLADE

En 2022, l'ADPR, association de généalogie et d'histoire locale a poursuivi, sans relâche, ses recherches sur Sore et son passé. Fruits de ce travail, trois ouvrages ont été publiés qui traitent de l'histoire de l'enseignement, de l'arrivée du chemin de fer dans le village et de la biographie des familles de Sore.

### « Sore. Le chemin de fer »

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les voies de communication sont quasi inexistantes dans les Landes. Ce qui empêche d'écouler les produits forestiers. A partir des années 1880, les transports de poteaux de mines et de produits dérivés du bois, en constante augmentation, rendent indispensable le prolongement des lignes existantes. C'est ainsi que la voie de chemin de fer du Nizan à Saint Symphorien est prolongée jusqu'à Sore, puis jusqu'à Luxey et jusqu'à Mont de Marsan. Ces lignes s'ouvrent peu à peu aux transports de voyageurs.

### « Sore. Histoire de l'enseignement »

L'enseignement primaire à Sore est, avant la Révolution de 1789, l'affaire du clergé. Après leur victoire sur les Royalistes et les Bonapartistes, les Républicains mettent en place une politique en faveur de l'instruction publique, laïque et gratuite. Sur le terrain, c'est la « guerre scolaire » qui commence...

### « Le dictionnaire généalogique et biographique des noms de famille de Sore »

Réalisé à partir des actes paroissiaux et des actes d'état civil de 1680 à 1905, cet important ouvrage en 2 tomes (564 pages au total) présente la biographie de 10 103 personnes. Ce dictionnaire, facile d'usage, peut faire gagner un temps considérable à qui voudrait retrouver ses racines. Ces ouvrages sont disponibles auprès de l'ADPR. Il est encore possible de se les procurer.

## ADISHATZ...

### Jean-Marie Boudey

Jean-Marie Boudey, ancien maire et conseiller général du canton de Sore est décédé en novembre dernier à l'âge de 77 ans. Né à Luxey en 1945, Jean-Marie Boudey est un enfant de la Haute Lande qu'il chérissait tout particulièrement.

Ses études terminées, il travaille dans un premier temps comme technicien à l'équipement avant de devenir ingénieur à l'hôpital Layné de Mont de Marsan. Engagé pour sa commune il devient conseiller municipal ainsi que président de l'association Musicalarue. En 1994 il est élu conseiller général du canton de Sore, poste qu'il conservera jusqu'en 2015. Il est élu maire de Luxey de 2001 à 2014.



Jean-Marie Boudey a accompagné de nombreux projets pour la commune de Sore comme la réalisation de la nouvelle gendarmerie, la création de l'EHPAD les Balcons de la Leyre, la rénovation de l'école du Douc, l'aménagement du centre bourg en 2000, l'assainissement au niveau du SIVU dont il était président, la rénovation de la voirie départementale... Toujours très disponible, Jean-Marie ne se départait jamais de sa bonne humeur et de sa gentillesse. Engagé, affable, il était unanimement apprécié sur le canton et défendait avec passion les intérêts de ce coin de Haute Lande.

La commune de Sore lui est reconnaissant du travail accompli durant toutes ces années et assure sa famille de toute sa sympathie.

### Thierry Renaud

Thierry Renaud était artisan charpentier à Sore depuis plusieurs décennies. Arrivé de son Lot et Garonne natal à la fin des années 90, il avait appris le métier auprès de son père, charpentier puis entrepreneur en bâtiment reconnu par la profession.

Thierry était connu pour sa bonne gouaille, sa bonne humeur et surtout pour sa réputation de charpentier. Son travail était apprécié de sa clientèle et son rayon d'action allait bien au-delà de la commune. Dur à la tâche et au mal, il travaillait par tous les temps, sans ménager sa peine. La charge de travail, la pénibilité, les vicissitudes de la vie (sa maison avait entièrement brûlé il y a quelques années) avait affaibli l'homme, jamais son mental. Pourtant ces dernières années sa démarche devenait moins souple, il ressentait des douleurs de plus en plus récurrentes mais il continuait son labeur malgré tout, en prenant sur lui. Hélas la maladie a été plus forte, il a mené un long combat qu'il n'a pu gagner. La commune perd un artisan de valeur, un homme ancré dans le paysage communal.



### Pierre Larrue

Pendant toute sa vie Pierre Larrue que tous les Sourets surnommaient « Toto » est resté fidèle à son village de Sore où il naquit le 04 avril 1949. Célibataire, il y vécut, avec ses parents, puis seul à leur décès. Après un apprentissage chez Jean Maure, il devint peintre en bâtiment.

Il avait trois passions : la chasse à la palombe qu'il pratiqua toute sa vie. Il fut aussi pompier volontaire pendant 32 ans et président de l'amicale. Enfin, il était passionné par le foot et c'est tout naturellement qu'il joua aux Muguets de Sore pendant de longues années.



Malheureusement, un grave accident pendant un match ne lui permit plus de continuer d'exercer son métier. Il embaucha alors chez Robert Gilles comme maçon.

Plus tard, le corps médical lui donna l'autorisation de pouvoir remonter sur une échelle. Il reprit alors son activité de peintre chez M. Maure, puis à son compte jusqu'à sa retraite.

Après s'être battu durant plusieurs années contre une maladie incurable, Pierre Larrue nous a quitté le 5 novembre 2022.

# ÉTAT CIVIL 2022

## Naissances

Lucien, Valentin **Souc**  
Valentin, Michel, Bernard **Larrue**  
Giuliana **Darcam**  
Izel **Maximo**  
Abby **Martin-Rodriguez**  
Tiago **Labri Gomes**  
Romy **Orsolani Clément**  
Marc, Jacques, Olivier **Cherpantier**  
Lucy, Ysaline, Valérie **Verheyde**  
Jacques, Ivan, Dominique **Stradal**  
Alaric, Serge **Courregelongue**

## Mariages

Cédrick, Noël, Michel **Gonod**, Léa **Le Meur**  
Cédric, Michel, Jacques **Carrau**, Virginie **Chhor**  
Emmanuel, Paul, Henri **Olivier**, Sovanna **Hok**  
Jean-Louis, **Clément**, Valérie **Dubos**  
Frédéric **Mahy**, Nelly **Terrien**

## Décès

Jean, Michel **Dubos**, EHPAD  
Fabrice, Paul **Julia**, rue des Bruyères  
Simone **Labat**, veuve **Soubabère**, EHPAD  
Louis **Lenisa**, EHPAD  
Jean, Charles **Roumégoux**, route de Matha  
Noëlle **Nicolas**, veuve **Garcia**, route de Matha  
Jeannine **Taste**, veuve **Gilles**, EHPAD  
Marie-Antoinette, Gabrielle **de Seissan de Marignan-Sauvetre**,  
veuve **d'Avezac de Castera**, EHPAD  
Jean, Michel **Lamarque**, rue de la Gare  
Marie, Yvonne **Mainard**, épouse **Dupey**, EHPAD  
Marie, Thérèse **Zubieta**, veuve **Dulau**, chemin de Brunet  
Robert **Hénault**, Putapé  
Philippe, Marie Joseph **Le Monnier de Gouville**, EHPAD  
Josette, Gilberte **Pousseau**, épouse **Moutard**, EHPAD  
Joséphine, Marie, Monique **Estignard**, veuve **Brière**, EHPAD  
Robert, Henri **Tauzia**, EHPAD  
Yvette, Monique **Dégremont**, veuve **Le Belle**, EHPAD  
Suzanne, Élisabeth **Ronchini**, épouse **Latournerie**, EHPAD  
Jean, Michel **Camps**, chemin du Thus  
Pierre, Marius **Brugier**, EHPAD  
Thérèse, Juliette **Bonet**, EHPAD  
Yves **Roumat**, EHPAD  
Élien, Pierre **Naura**, EHPAD  
Manuel, Joaquim **Fonseca**, EHPAD  
Yolande, Josette, Marie **Torres**, veuve **Andrault**, EHPAD  
Thierry, Claude **Renaud**, route de Duron  
Fabrice, Maurice **Eple**, route du Stade  
Jean, François, Charles **Epherre**, EHPAD  
Pierre, Lodoïs **Larrue**, avenue Général-de-Gaule  
Odette, Hélène **Barthelemy**, avenue de Verdun  
Maryse **Arnault**, EHPAD  
Renée, Raymonde **Gourdeau**, veuve **Montaudon**,  
André **Lucas**, rue de la Gare, EHPAD  
Raymonde **Labarthe**, veuve **Ducom**, EHPAD  
Alain, Bernard, André, Marcel René **Bretel**, rue Léon Gambetta  
Renée, Arlette **Castets** veuve **Dartiguelongue**, EHPAD



## MAIRIE DE SORE

339 rue Broustra - 40430 SORE

Tél : 05 58 07 60 06

Fax : 05 58 07 64 72

mairie@sore.fr

www.sore.fr

IntraMuros

Responsable de la publication : Mairie de Sore  
Conception et impression : Copytel Mont-de-Marsan

